



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY CRPE 2025

Quelques chiffres :

Pour cette session 2025, 470 postes ont été offerts dans l'académie d'Aix-Marseille :

- 421 au concours externe public
- 20 au troisième concours public
- 29 au concours externe privé

Sur 3608 inscrits, 1289 candidats se sont présentés, soit 65% d'absents.

Le jury d'admission, réuni le 12 juin 2025, a déclaré le nombre d'admis suivant :

- 421 admis pour le concours externe public,
- 20 admis pour le troisième concours public,
- 29 admis pour le concours externe privé.

Epreuves d'admissibilité :

- **Épreuve écrite de français :**

Comme les années précédentes, ce rapport a pour ambition première de donner aux futurs candidats les pistes nécessaires pour préparer efficacement ce concours et pour diriger leurs efforts en vue de la réussite. Nous encourageons vivement les futurs candidats de ce concours à lire avec attention les précédents rapports dans lesquels ils trouveront des conseils précieux, tant au niveau des outils d'aide à la préparation, qu'à la rédaction des réponses de l'épreuve.

Note du jury sur l'épreuve écrite d'admissibilité de français

Présentation de l'épreuve

L'épreuve dure trois heures et son objectif est très clairement précisé dans l'arrêté :

« – 1. Epreuve écrite disciplinaire de français.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
 - une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
 - une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.
- L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Durée : trois heures ; coefficient 1 ».

La moyenne de l'épreuve sur 1289 copies est de 11,38 avec un écart-type égal de 3,40.

La médiane vaut 11,50 ; le premier quartile est égal à 9 alors que le quartile supérieur vaut 13,75.

Ainsi, comme les mathématiques, un bon quart des copies sont évaluées comme très satisfaisantes.

Analyse du sujet et des productions des candidats

Le texte support est un extrait du recueil de Marguerite Yourcenar, *Nouvelles orientales*, « Comment Wang-Fô fut sauvé », Gallimard, 1963.

Le sujet est consultable sur le site du ministère :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-1163>

Remarques générales

Les jurys font les mêmes constats d'une année à l'autre. Les copies témoignent, pour une grande partie d'entre elles, d'un fort investissement des candidats dans leur préparation. Les correcteurs attestent d'un bon niveau des candidats. Il est à noter, cette année, une augmentation du nombre de copies ayant obtenu une note supérieure à 12 (47% cette année contre 42,4% l'année dernière), ainsi que de celles ayant obtenu une note attestant d'une maîtrise très satisfaisante dans la discipline (208 copies obtiennent une note égale ou supérieure à 15/20).

Les jurys insistent, comme chaque année, sur l'indispensable nécessité de rédiger une copie lisible tant par la graphie que par la correction de la langue. En effet, les qualités rédactionnelles demeurent essentielles pour ce concours visant à recruter de futurs experts qui ont en charge l'apprentissage de la langue aux plus jeunes de nos élèves. Cette année, trois points sur vingt ont été attribués à la correction de la langue dans la rédaction des réponses et du développement attendu dans la troisième partie. Les critères évalués sont les suivants : la structure grammaticale des phrases, la correction orthographique particulièrement dans les différents accords, l'emploi d'un lexique précis et la qualité de la graphie.

La correction de la langue constituant une priorité pour le recrutement de futurs enseignants, il convient aux candidats de mettre à niveau leurs connaissances grammaticales et orthographiques avant de se présenter au concours. En effet, les jurys pénalisent fortement les copies dont l'orthographe ainsi que la syntaxe ne sont pas satisfaisantes et dont la langue est parfois très familière (adresses au correcteur, abus des questions rhétoriques, abréviations...). En revanche, la clarté et la rigueur de l'expression sont toujours valorisées par les jurys. Nous invitons donc les candidats à garder un temps consacré à la relecture attentive de l'ensemble de la copie.

1 ère partie : étude de la langue (moyenne générale : 4,83/8)

Les cinq questions du sujet abordent, à nouveau, des notions essentielles pour l'enseignement de la langue et ne comportent pas de difficultés majeures : la connaissance du verbe à travers le repérage de formes verbales et de l'identification du temps et du mode de ces dernières, un exercice de réécriture invitant à construire des chaînes d'accord cohérentes, la phrase complexe à travers la délimitation et l'identification de la nature de propositions, le repérage de natures et fonctions de mots ou groupes de mots.

La première question porte sur le relevé de formes verbales, l'identification de l'infinitif, du temps et du mode. Cette question ne comportait aucune difficulté puisqu'il s'agissait de temps de l'indicatif et du gérondif (ou participe présent en emploi adverbial). Pour autant, certaines copies manquant de rigueur (oubli du temps ou du mode) ont été pénalisées.

La deuxième question invite les candidats à réécrire une phrase des lignes 9 à 11 en remplaçant 'je » par « elles ». Et en faisant toutes les modifications nécessaires. Cet exercice ne comportant aucune difficulté a été très bien réussi.

Dans le troisième exercice, il est demandé aux candidats de délimiter et de donner la nature des différentes propositions. Cette question porte sur la connaissance de la phrase complexe et des liens qui unissent les différentes propositions : coordination, juxtaposition et subordination.

Cette question a mis en difficulté de nombreux candidats qui ne parviennent pas à délimiter les différentes propositions du passage. Par ailleurs, la nature des propositions est encore méconnue. Chaque année, les copies corrigées montrent une véritable méconnaissance sur ce sujet, portant prompt à développer les compétences langagières de nos élèves. Il est à noter que la subordonnée infinitive n'a été repérée que dans deux copies.

La dernière question a été très inégalement réussie. Elle s'appuie sur la connaissance des natures grammaticales des mots et leur fonction : « dont », « de l'Empire », « vieil imposteur ». Le manque de rigueur grammaticale a été fortement pénalisé. On attend, en effet, des candidats qu'ils énoncent une nature grammaticale complète. Par exemple, « pronom » ne peut suffire puisqu'il ne permet pas d'identifier la catégorie précise. De même, on attend que soient précisés le verbe pour la fonction « complément d'objet » et le nom pour toutes les fonctions se rapportant au nom : « de l'Empire - complément du groupe nominal *les provinces* ».

Conseils aux futurs candidats :

- Bien lire la question et veiller à répondre à toute la question en cas de consigne complexe.
- Présenter clairement les réponses : la forme tabulaire est très appréciée par les correcteurs et témoigne plus commodément de la qualité du raisonnement grammatical.
- Parfaire ses connaissances grammaticales. Les jurys encouragent très vivement les candidats à s'emparer des deux ouvrages de référence, *Grammaire du français – Terminologie grammaticale* (parue en juin 2020) et *La Grammaire du français, du CP à la 6e* (parue en décembre 2022), tous deux librement disponibles sur Eduscol.

Il est essentiel, pour réussir ce concours d'enseignement, de consolider les connaissances grammaticales afin que toute approximation disparaisse au profit de la construction d'un véritable raisonnement grammatical.

2^{ème} partie : lexique et compréhension lexicale (moyenne générale : 1,77/3)

A nouveau, les jurys constatent des difficultés majeures dans le domaine lexical et ces questions sont, de fait, discriminantes. Pourtant, les questionnements de cette deuxième partie ont pour vocation de permettre aux candidats de montrer leurs aptitudes de lecteurs experts, capables de comprendre un texte complexe en construisant des réseaux lexicaux et des inférences et d'entrer, ainsi, dans la compréhension fine d'un texte lu. Nous engageons donc les futurs candidats à investir ce domaine de la langue dans toutes ses dimensions.

La première question invite les candidats à proposer un synonyme pour les mots « grêle » (I.2) et « candeur » (I.3) en tenant compte de leur sens en contexte. Les jurys ont pu constater de nombreuses réponses erronées. Ne s'appuyant pas sur le contexte, le mot « grêle » a fait l'objet de multiples contresens, les candidats confondant le nom « grêle » et l'adjectif que nous trouvons ici dans l'expression « cou grêle ». D'autres, manifestement, ne connaissent pas le sens du mot « candeur » et entrent dans les définitions très fantaisistes.

La deuxième question porte sur la formation et le sens du verbe « dégoûter » (I.24 et 33). Il est, ici, attendu que les candidats décomposent le mot en s'appuyant sur le dérivé préfixé du verbe « goûter » : la base est « goûter » et « dé- » est un préfixe négatif exprimant ici la cessation. Le sens de ce mot est « ôter le goût pour », « ôter l'envie de goûter ». Nous invitons les futurs candidats à ce concours à s'emparer de *La grammaire du français du CP à la 6^e*, p. 296 (pour le sens du préfixe) et de *La grammaire du français. Terminologie grammaticale*, p. 166-167 (pour la notion de base). Cette question a été moyennement réussie ; la raison première de ce constat est le manque de rigueur dans la décomposition du mot, question pourtant présente et donc attendue dans tous les sujets du concours.

Enfin, dans la dernière question, le sens d'une expression du texte : « l'éclaboussure des âmes humaines » (I.4) est attendu. Il s'agit de montrer que l'expression imagée désigne la noirceur des individus qui pourrait avilir et salir la jeune et pure âme de l'empereur s'il venait à les côtoyer. Les copies qui ont souligné le caractère métaphorique voire poétique de la formule ou faisant un lien avec le contexte pictural du texte ont été valorisées. Plus de la moitié des copies évaluées n'ont pas proposé une réponse satisfaisante.

Conseils aux futurs candidats :

- Lire attentivement le texte dans sa complétude pour en comprendre le sens et non le considérer comme un prétexte à des questions de langue. Cela permettra d'éclairer le sens en contexte.

- Développer les connaissances lexicales en s'emparant, notamment des fiches "lexique et culture" que l'on trouvera sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/255/lexique-et-culture>
- Connaître la partie « Lexique » des guides fondamentaux pour enseigner : *la grammaire du français du CP à la 6ème* (téléchargeable sur <https://eduscol.education.fr/document/45262/download?attachment>) et *La grammaire du français : terminologie grammaticale* (téléchargeable sur <https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment>)

3^{ème} partie : réflexion et développement (moyenne générale : 4,75/9)

Rappel du sujet :

« Tu m'as menti, Wang-Fô, vieil imposteur : le monde n'est qu'un amas de taches confuses, jetées sur le vide par un peintre insensé, sans cesse effacées par nos larmes » (lignes 27 et 28).

En vous appuyant sur cette citation et le texte de Marguerite Yourcenar, sur votre culture, vos lectures et vos réflexions personnelles, vous interrogerez les liens que l'art entretient avec le réel.

Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Le sujet invite les candidats à explorer les nombreux liens entre l'art et le réel. Le sujet, très ample, autorise des questionnements aux formulations variées : l'art doit-il rendre compte du réel ou le sublimer ? L'art est-il un « mentir vrai » qui transforme notre vision du réel pour mieux l'appréhender ? L'art nous détourne-t-il du réel ? L'art doit-il se contenter de nous faire voir le réel ?... Un traitement rigoureusement dialectique du sujet n'est pas attendu. En revanche, une exploitation du texte de Marguerite Yourcenar et un élargissement à d'autres liens possibles entre art et réel est nécessaire. Les exemples doivent être puisés dans des arts variés : peinture, littérature, cinéma, photographie, etc.

Voici quelques pistes de réflexion possibles :

- L'art, une sublimation du réel (exploitation du texte de M. Yourcenar).

L'art peut transformer le réel, l'interpréter ou le sublimer pour en proposer une vision poétique, symbolique et/ou idéalisée.

- L'art, un reflet du réel
- L'art peut aussi chercher à représenter le réel de manière précise, dans une quête de vérité ou de témoignage.
- L'art, un détour par l'imaginaire pour interroger le réel

L'art propose un univers parallèle où les règles du quotidien ne s'appliquent plus. Ce « mentir vrai » constitue autant une échappée dans l'imaginaire qu'un moyen détourné d'interroger le réel.

Cette partie de l'épreuve a été la plus discriminante : écart type important, pour un total de 9 points sur 20 (56 % des copies en dessous de la moyenne). Plus en finesse, il apparaît que ce n'est pas sur la construction ou la correction de la langue que cet écart se fait mais sur le propos lui-même : la richesse des références personnelles, leur variété, mais aussi et surtout la pertinence de leur citation.

Le jury attendait que le candidat mît en lumière au moins deux liens entre l'art et le réel illustrés par des exemples divers empruntés au texte de Marguerite Yourcenar et à des arts variés : peinture, littérature, cinéma, photographie, etc... Peu de candidats se sont appuyés sur l'extrait pour illustrer l'un des arguments développés. Lorsque la référence est présente, elle ne s'appuie pas suffisamment sur des citations et/ou des renvois explicites à la nouvelle de l'autrice. D'autres, à l'opposé, ne font référence qu'à l'extrait, ne le mettant jamais en perspective avec des domaines artistiques variés. En revanche, des candidats se sont démarqués par leurs références très pertinentes aussi bien littéraires qu'artistiques et clairement référencées (nature de l'exemple, titre, auteur). Ainsi une culture générale riche et utilisée à bon escient met en évidence la solidité du candidat.

Conseils aux futurs candidats :

- S'entraîner régulièrement à analyser des sujets.
- Travailler la cohérence de l'argumentation. Un plan type n'est pas demandé mais il convient de construire un raisonnement organisé autour d'une brève introduction présentant le texte support et l'objet de la réflexion, un développement organisé et équilibré et des articulations claires, une courte conclusion.
- Etoffer sa culture personnelle par la fréquentation régulière de nombreuses œuvres, qu'elles soient littéraires ou non, patrimoniales ou contemporaines, afin d'être en mesure de se confronter aux enjeux du monde contemporain au regard des textes. Les candidats gagneront ainsi à lire ou relire, par exemple, les œuvres au programme du collège en lien avec les entrées littéraires.

- **Épreuve écrite de mathématiques :**

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques, d'une durée de trois heures, est constituée d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances des candidats. Cette année le sujet est composé de six exercices indépendants dont le nombre de points varie de 2 à 5.

L'épreuve est notée sur 20 points et le jury tient compte dans la notation de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe et syntaxe).

Une note globale inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

La moyenne de l'épreuve sur 1267 copies est de 12,83 avec un écart-type égal à 4,47.

La médiane vaut 13,35 et le premier quartile est égal à 9,75 alors que le troisième vaut 16,25.

Ainsi un bon quart des copies sont évaluées comme très satisfaisantes, taux supérieur à celui de ces deux dernières années.

Analyse du sujet et des productions des candidats

Le sujet accorde une part importante (presque la moitié des points) au sens des opérations, aux diverses formules de calculs ainsi qu'aux statistiques et probabilités. Une réflexion sur l'arithmétique et la nature des nombres ainsi que sur les grandeurs est demandée aux candidats sous la forme de deux exercices complets. Les compétences numériques sont bien représentées avec des questions portant sur l'usage d'un tableur et du logiciel scratch. En géométrie euclidienne, seule figure l'application du théorème de Pythagore, aucun tracé n'est demandé contrairement aux années précédentes. Le calcul littéral n'est nécessaire que pour deux questions : résolution d'une inéquation (deux candidats sur trois savent résoudre une inéquation simple) et expression de deux fonctions affines.

Ainsi le spectre du niveau de difficulté des questions reste large et permet un étalement des notes pour départager les candidats. Néanmoins le poids des questions utilisant un raisonnement déductif est faible (moins de deux points).

Les deux exercices les plus réussis sont les exercices 1 et 3. Ils traitent de problèmes assez classiques, l'un sur un choix de devis et des questions sur le sens des opérations et le calcul fractionnaire, l'autre sur la construction d'une piscine mêlant volume, pourcentage et proportionnalité. Le fait de commencer le sujet par un exercice assez simple a permis aux candidats une mise en confiance, la moyenne des trois premières questions étant de 1,7 sur 2.

Les deux exercices les moins réussis sont l'exercice 4 sur l'arithmétique : la connaissance de la différence entre décimal et rationnel étant nécessaire et l'exercice 6 comportant l'unique démonstration en géométrie, élémentaire, et des questions sur le logiciel Scratch.

Le barème construit valorise les copies montrant des compétences solides sur les fondamentaux, et ne pénalisant pas à plusieurs reprises la même connaissance qui ne serait pas maîtrisée comme les valeurs arrondies.

Le jury a apprécié la qualité syntaxique et le soin apporté à la présentation ainsi qu'un raisonnement clair. Les confirme depuis plusieurs années.

Pour les candidats les moins performants un certain nombre de réponses restent parfois approximatives ou incomplètes :

- Il demeure, comme les années précédentes, de nombreuses confusions entre valeur exacte et valeur approchée et une mauvaise utilisation des signes $=$ et $\approx$.
- Certains utilisent des valeurs approchées en cours de calcul et ne peuvent donc donner une valeur exacte à la fin.
- Les définitions de nombre décimal et de nombre rationnel ne sont souvent pas maîtrisées. Ces lacunes étaient déjà signalées l'an dernier. Parfois la notion de multiple et diviseur n'est pas claire.
- L'absence de contrôle de cohérence d'un résultat apparaît pour certains, notamment dans les valeurs obtenues pour des vitesses de nage d'un élève anormalement élevées ou lentes, une hauteur d'eau dans une piscine ou encore le montant d'un voyage pour un élève. Il est attendu d'un candidat qu'il prenne du recul lorsqu'il formule la phrase réponse dans un problème et qu'il vérifie qu'à la fois la valeur et l'unité correspondent au problème posé.

L'exercice d'arithmétique, le plus difficile a permis de départager les meilleures copies. Les candidats ayant une note éliminatoire sont des candidats qui ne maîtrisent pas les compétences de base du programme.

Exercice 1

Moyenne (ramenée sur 10) : 7,3

Écart type (correspondant) : 2,5

Cet exercice est le plus réussi parmi les six qui composent le sujet.

Analyse de l'énoncé

Cet exercice comporte trois parties. Il aborde les notions de fonctions affines, résolutions d'équation et d'inéquation, de calcul fractionnaire, de calcul de pourcentages, et plus généralement de résolution de problème. Les questions étaient accessibles, sans difficulté particulière.

Pour la partie 1, la comparaison des devis nécessitait une bonne compréhension de l'énoncé.

Pour la partie 2, la « traduction » de l'énoncé en fonctions affines était attendue, ainsi qu'une bonne maîtrise de la résolution d'équation et d'inéquation mais on pouvait répondre partiellement à la question sans utiliser le calcul littéral.

Les deux questions de la partie 3 nécessitaient quant à elles une bonne compréhension de l'énoncé (« la moitié du reste »), et une relative aisance dans le calcul fractionnaire.

Analyse de productions

Pour la partie 1, le calcul du devis le plus avantageux n'a pas posé de problème.

Pour la partie 2, les fonctions affines liées au prix des voyages des deux organismes ont été majoritairement trouvées, la résolution de l'équation dans la question 2 n'a guère posé de problème. La résolution de l'inéquation dans la question 3 s'est faite plus difficilement pour un certain nombre de candidats.

Les deux questions de la partie 3 ont mis davantage les candidats en difficulté, certains n'ont pas calculé dans la dernière question le prix par élève, mais juste le prix total financé par la coopérative. La notion de « proportion » semble également poser problème aux candidats. Des erreurs notables sont présentes dans le calcul fractionnaire.

Exercice 2

Moyenne (ramenée sur 10) : 5,9

Écart type (correspondant) : 3,8

Cet exercice est l'un des deux moins réussis et l'un des deux plus discriminants des six qui composent le sujet.

Analyse de l'énoncé :

Cet exercice comporte trois questions portant sur les probabilités. Il nécessite de trouver le nombre d'issues possibles (8) pour cette expérience aléatoire. Pour cela, un arbre pouvait être construit. La question 2 pouvait être totalement valorisée en argumentant d'une façon logique : comme chaque jeton n'a que deux faces, le lancer simultané de trois jetons amène nécessairement à l'apparition de deux faces identiques. La dernière question de cet exercice n'a pas été pénalisée si le candidat n'avait pas trouvé le bon nombre d'issues dans la question 1.

Analyse de productions :

Beaucoup de candidats ont voulu faire un arbre pour répondre à la question 1, avec plus ou moins de réussite. Il est à noter que cette notion figure dans les programmes de cycle 3 à venir. Cette question a été véritablement discriminatoire, un nombre conséquent de candidats n'ont pas de connaissances assez solides dans le domaine des probabilités. On pouvait également répondre correctement à la question en énumérant les huit issues possibles : (0,0,1), (0,1,0), (1,0,0), (0,1,1), (1,0,1), (1,1,0), (0,0,0) et (1,1,1). Beaucoup de candidats n'arrivent pas à toutes les énumérer car ils ne tiennent pas compte de l'ordre. La réponse attendue était 1/8.

En revanche, beaucoup de candidats ont juste à la question 2 de logique (moyenne de 0,35pt sur 0,5pt) La question 3 a été traitée moins favorablement (moyenne à 0,4pt sur 0,75pt), même si un candidat n'a

pas été pénalisé si le nombre d'issues trouvé à la question 1 ne correspondait pas à la réponse attendue. Le nombre de cas favorables (2) était une étape indispensable pour répondre à cette question.

Exercice 3

Moyenne (ramenée sur 10) : 7,1

Écart type (correspondant) : 2,4

Cet exercice est l'un des deux plus réussis et l'un des deux les moins discriminants.

Analyse de l'énoncé

Cet exercice est le plus long et comporte trois parties. Il est équilibré, abordant plusieurs domaines mathématiques : les grandeurs et mesures (volume, longueurs, pourcentages) avec des conversions d'unités (m^3 , litres, m/s, km/h), les statistiques (moyenne, médiane, proportion) et une formule tableur. Les niveaux de difficulté sont progressifs. Les différentes parties sont indépendantes et complémentaires.

Pour la partie B, l'énoncé de la question 1, avec des informations sur les températures qui n'interviennent pas pour résoudre la question a perturbé certains candidats et la formulation pour le calcul du pourcentage n'a pas été toujours bien comprise.

Analyse des productions :

Partie A :

La question 1 a été globalement bien réussie, à l'exception de quelques candidats qui ne connaissent pas la formule ou ont fait des confusions entre aire d'un rectangle et d'un triangle.

L'énoncé de la question 2 a mal été compris par un bon tiers des candidats, qui a parfois seulement calculé le surplus de terre, sans déterminer la quantité totale après foisonnement ou encore d'autres qui ont pensé que le phénomène de foisonnement avait lieu après et ont donc voulu ne retirer que l'augmentation.

La question 3 a été bien réussie et les réponses en cohérence avec les valeurs trouvées dans la question 2. Très peu de candidats ont mal conclu.

Partie B :

L'énoncé de la question 1 a été mal compris par certains candidats, certains cherchant même à utiliser les températures dans leurs calculs. Une confusion entre pourcentage d'augmentation et de diminution a amené certains candidats à des raisonnements erronés avec des résultats proches de la valeur attendue. Plusieurs candidats ont utilisé la formule des produits en croix, mais pas correctement. Les arrondis ou l'utilisation du symbole $\approx$ ne sont pas bien acquis.

Pour la question 2, beaucoup de candidats pensent à effectuer la conversion mais certains se trompent. D'autres ne convertissent pas et effectuent des calculs sans cohérence entre les unités et arrivent alors à une hauteur de 1800 m environ, que certains divisent par 1000 pour retomber sur une valeur réaliste alors que d'autres laissent ainsi, ce qui montre un manque de recul sur les ordres de grandeur des réponses données.

Partie C : Une partie globalement réussie.

Pour les questions 1 et 2, la plupart des candidats sait convertir les vitesses et les utiliser pour calculer une distance. La question sur le tableur a été réussie par la moitié des candidats, tout comme celle des proportions, bien que la fraction ne soit pas toujours simplifiée. Concernant les statistiques, la moyenne est le plus souvent calculée correctement, même si la réponse n'est pas toujours bien arrondie, la médiane n'a pas toujours été interprétée. Enfin, la dernière question a été résolue soit avec une équation, soit par tâtonnements, mais par peu de candidats.

Exercice 4

Moyenne (ramenée sur 10) : 5,4

Écart type (correspondant) : 4,4

Cet exercice est le moins réussi et l'un des deux plus discriminants.

Analyse de l'énoncé

L'exercice 4 est composé de cinq questions permettant d'évaluer la bonne construction des nombres entiers, décimaux et rationnels des candidats et la notion de multiples et diviseurs.

Analyse des productions

Cet exercice n'a parfois pas été du tout traité.

La question 1 portant sur les nombres entiers a été bien réussie : il fallait trouver a tel que $\frac{a}{45}$ soit entier et la moyenne est élevée : 0,42pt sur 0,5pt.

En revanche, le reste de l'exercice a révélé de grandes confusions sur ces notions pour beaucoup de candidats.

Dans la question 2 seul un quart des candidats ont trouvé tous les diviseurs de 45. C'est peu. De plus, il y a eu des confusions entre multiples et diviseurs.

Les questions 3 et encore plus 5 ont souvent été échouées révélant la méconnaissance par des candidats des définitions de nombres décimal et rationnel (moyennes à 0,19pt sur 0,5pt et 0,24pt sur 0,5pt).

Exercice 5

Moyenne (ramenée sur 10) : 6

Écart type (correspondant) : 2,3

Cet exercice est le moins discriminant du sujet.

Analyse de l'énoncé

Il porte sur les notions d'aires et de périmètres sans unité de mesure à partir de onze figures type curvica aux formes proches. Aucune rédaction n'est demandée, il s'agit seulement de citer une ou plusieurs figures satisfaisant des contraintes d'aires et/ou périmètres. Deux questions sont élémentaires et deux autres nettement plus difficiles ce qui justifie un faible écart-type

Analyse de productions

Les questions 1 et 2 qui demandent au candidat d'identifier les figures ayant la plus grande et la plus petite aire ont été grandement réussies (0,48 sur 0,5 pour les deux)

En revanche, les questions 3 et 4, grandement échouées par les candidats (0,34 et 0,21 sur 0,75) révèlent des difficultés de ces derniers à distinguer périmètres et aires et surtout à mener un raisonnement à terme : les onze figures devaient être examinées soigneusement.

Exercice 6

Moyenne (ramenée sur 10) : 5,7

Écart type (correspondant) : 2,4

Cet exercice est l'un des deux moins réussis et l'un des deux les moins discriminants.

Analyse de l'énoncé

Cet exercice est composé de deux parties indépendantes, la première sur l'utilisation du théorème de Pythagore et le patron d'une pyramide. Il est notable que la seule question du sujet demandant un raisonnement en géométrie, assez élémentaire puisqu'il s'agissait de calculer l'hypoténuse d'un triangle rectangle isocèle, n'est pas bien réussie. La seconde demandait de compléter un script sur scratch

permettant de construire une figure.

Analyse de productions

La question 1 a été peu réussie (0,5pt sur 1 25pt). Les candidats commentent des erreurs de raisonnement et peuvent utiliser des hypothèses inexistantes.

La question 2 a été bien réussie car il fallait choisir un patron sur les trois (0,58pt sur 0,75pt)

La question 3 a été assez réussie (1pt sur 1,5pt) Les erreurs portent principalement sur le remplacement d'angles dans le script.

• Epreuve écrite d'application :

Le cadre de référence des épreuves d'admissibilité est celui des programmes de l'école primaire publiés sur le site internet du ministère de l'Education nationale. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes.

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

L'épreuve écrite d'application vise à apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Lors de la session 2025, les choix des candidats se sont répartis selon les proportions suivantes :

ARTS	HISTOIRE, GEOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	SCIENCES ET TECHNOLOGIE
17,9%	42,3%	39,8%

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

L'épreuve de sciences et technologie consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve d'histoire, géographie, enseignement moral et civique consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Dans le sujet proposé pour cette session, les deux composantes abordées parmi les trois enseignements indiqués ci-dessus sont : Histoire et EMC.

L'épreuve d'Arts, qui regroupe l'éducation musicale, les arts plastiques et l'histoire des arts, consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Dans le sujet proposé pour cette session, les deux composantes abordées parmi les trois enseignements indiqués ci-dessus sont : éducation musicale et arts plastiques.

HISTOIRE – GEOGRAPHIE – EMC

Description de l'épreuve :

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Les candidats sont interrogés sur deux composantes parmi les trois enseignements suivants : Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique. Ce choix est déterminé par la commission nationale.

Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Explorer le monde : le temps et l'espace), au cycle 2 (EMC et Questionner le monde : le temps et l'espace) et au cycle 3 (EMC, Histoire et Géographie). Si les candidats peuvent être interrogés sur les programmes des cycles 1, 2 et 3, des connaissances disciplinaires et didactiques d'un niveau de fin cycle 4 (classe de 3^e) est requis.

Organisation de l'épreuve et des corrections :

L'épreuve d'application d'histoire-géographie-EMC a été, cette année encore, l'épreuve d'application la plus choisie par les candidats le mercredi 2 avril 2025. Les deux composantes interrogées à la session 2025 étaient l'Histoire (en majeure) et l'EMC (en mineure).

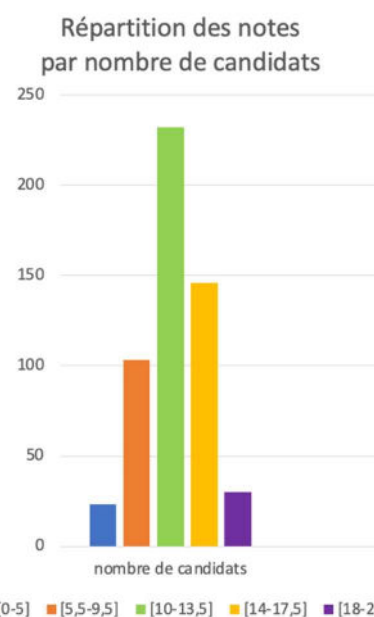
La double correction dématérialisée a été assurée par 11 binômes de correcteurs, composés à parité de professeurs du premier et du second degrés, de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

Le pilotage et l'harmonisation des corrections ont été conjointement conduits par une IEN du 1^{er} degré et un IA-IPR d'histoire-géographie.

Éléments statistiques :

	Barème	Moyenne
Composante Histoire	12 points	7,17
Composante EMC	8 points	4,30

Nombre de candidats	534 (+ 6,74%)
Moyenne (sur 20)	12,19
Écart type	3,64



Distribution des notes :

Note (sur 20)	[0-5]	[5,5-9,5]	[10-13,5]	[14-17,5]	[18-20]
Nombre de candidats	23	103	232	146	30

- **Présentation du sujet :**

Le sujet se composait de deux parties : une composante en histoire, notée sur 12 points et une composante en EMC, notée sur 8 points.

- Le dossier documentaire proposait trois types de documents : des textes officiels ou extraits du programme qui permettaient de contextualiser le sujet et en limiter le cadre ; des documents source (extrait d'un texte de loi, conférence, carte postale, photographie), un texte à vocation scientifique ; des documents à vocation pédagogique constitués de travaux d'élèves en EMC et la Charte de la laïcité.

- **Remarques générales sur le sujet :**

La composante histoire portait sur l'école primaire au temps de Jules Ferry, comme principal levier d'enracinement de l'esprit républicain dans les années 1880. Le jury a pu constater que les aspects pédagogiques du métier et les enjeux didactiques des disciplines étaient assez bien maîtrisés. Les notions en lien avec le programme d'histoire ont été correctement identifiées, même si un trop grand nombre de candidats ne maîtrisent toujours pas les repères historiques fondamentaux requis pour une bonne appréhension de l'épreuve (IIIe République, lois Ferry, etc.) ou semblait méconnaître la figure de Jules Ferry, pourtant incontournable dans le programme d'histoire du cycle 3.

Le jury a été surpris que de nombreux candidats aient semblé découvrir le principe de laïcité et n'ont pas su le définir correctement. Au cœur du projet républicain, la laïcité est un principe fondamental qu'il est essentiel de connaître pour se projeter dans les enjeux du métier d'enseignant.

Enfin, si les candidats progressent dans l'identification des objectifs d'apprentissage, une confusion perdure sur le lexique à employer pour décrire la séquence. Le jury rappelle que les compétences spécifiques à l'histoire-géographie au cycle 3 sont clairement énoncées dans le BO. Les compétences ne sont pas simplement à identifier en début de réponse : le correcteur doit comprendre comment les élèves les mobilisent et selon quelles modalités pédagogiques et activités.

HISTOIRE : 12 points

Question 1 :

« Les lois scolaires de Jules Ferry » sont identifiées comme « un des principaux repères chronologiques à construire » dans les programmes de CM2. A partir de vos connaissances et du dossier documentaire, expliquez de quelle manière l'école primaire publique a participé à l'enracinement des idées républicaines au début de la IIIe République.

Une réponse exhaustive n'était pas attendue ici. Il s'agissait de s'appuyer sur les documents pour structurer la réponse et utiliser ses connaissances personnelles pour illustrer son propos. Le jury a apprécié les réponses structurées en plusieurs points et centrées sur le corpus documentaire.

Le candidat devait montrer qu'il a compris que l'affirmation de la République passe par la diffusion d'une culture républicaine à laquelle l'école primaire publique a fortement contribué. Plusieurs dimensions essentielles pouvaient être identifiées, parmi les suivantes :

- La **formation des futurs citoyens** (doc 3, 4, 5, 6), avec une différence de traitement entre les filles et les garçons.
- Les **contenus et démarches d'enseignement** (doc 3, 4, 6) : un candidat aurait pu par exemple citer la mise en place de l'instruction morale et civique qui remplace l'instruction morale et religieuse, la lettre de Ferry aux instituteurs en 1883, la diffusion de raisonnements scientifiques...
- L'**action législatrice de la puissance publique** pour limiter l'influence de l'Église catholique dans l'éducation et assurer l'instruction des enfants (doc 2, 3, 5) : un candidat pourra par exemple mentionner la gratuité de l'école en 1881, l'instruction primaire obligatoire et laïcisation de l'école publique en 1882, la laïcisation du personnel des écoles primaires en 1886, le recul de l'instruction religieuse (sans qu'elle soit supprimée).
- La **mention de la large diffusion des symboles de la République** (doc 5, 6) (dans la classe, sur les

bâtiments scolaires...) et des références à la Révolution : les candidats pouvaient repérer dans le dossier documentaire Marianne, le drapeau tricolore, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Un candidat pourra citer la devise de la République, inscrite sur les frontons des édifices publics à partir du 14 juillet 1880.

Pistes de valorisation : Le jury a valorisé les candidats qui ne se limitaient pas à des exemples mais faisaient explicitement apparaître ces dimensions. Il a également valorisé les candidats qui ont introduit leur propos en expliquant le contexte de la IIIe République et des années 1880, dans lequel ont été votées les lois Ferry.

Question 2 :

Vous enseignez en classe de CM2 et vous préparez une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « L'école primaire au temps de Jules Ferry » du thème 1 du programme d'histoire. Précisez l'organisation générale de la séquence (c'est-à-dire le titre des séances la composant) et ses objectifs en termes de compétences, de connaissances et le lexique que vous mobiliseriez avec les élèves.

Le jury n'attendait pas des candidats la présentation détaillée d'une séquence d'apprentissage. Il s'agissait de vérifier sa capacité à organiser sa démonstration et à identifier les connaissances essentielles à transmettre aux élèves, ainsi que les compétences à mobiliser avec ces derniers. Le jury a apprécié la pertinence et le réalisme de l'organisation proposée et des objectifs mis en avant, en cohérence avec le programme d'histoire du CM2.

Pour cette question, le jury attendait :

- des titres de séances cohérents
- des objectifs d'apprentissage / connaissances
- des compétences officielles (ou les verbes qui s'en rapprochaient)
- le lexique mobilisé.

Le candidat avait un large choix de compétences pouvant être travaillées pendant la séquence. On pouvait penser par exemple à « se repérer dans le temps : construire des repères historiques » et à « s'approprier et utiliser un lexique historique approprié ». Ce thème permettait également de travailler particulièrement les compétences « raisonner, justifier une démarche et des choix effectués », et « comprendre un document », puisqu'il s'agissait de saisir la cohérence du projet républicain et de comprendre la portée des symboles républicains. La compétence « pratiquer différents langages en histoire et en géographie » était également précieuse pour ce qui concernait l'expression orale et l'analyse de photographies et/ou de cartes postales.

Il appartient au jury d'apprécier la pertinence du choix du lexique mobilisé au regard des objectifs de séquence poursuivis et de l'âge des élèves. On pouvait toutefois attendre des candidats qu'ils mettent au minimum en avant les termes suivants : laïcité (ou laïcisation, école laïque, etc.) ; République ; démocratie ; droits (ou libertés).

Pistes de valorisation : Cette séquence apporte une contribution importante au parcours citoyen. Le jury a valorisé les copies des candidats qui pensaient à tisser des liens pertinents avec d'autres domaines d'enseignement et notamment l'EMC, comme le suggérerait la deuxième partie du sujet.

Question 3 :

Choisissez un document du dossier que vous utiliseriez dans le cadre de cette séquence. Justifiez votre choix.

Puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en feriez.

Enfin, proposez une trace écrite à réaliser avec les élèves à l'issue de cette exploitation

Pour cette question, le jury attendait :

- que la proposition soit cohérente par rapport au projet de la question 2
- que le candidat justifie du choix du document, en tant que support pédagogique de la séance
- que le candidat propose une tâche réaliste pour des élèves de CM2
- que le candidat présente une trace écrite juste et adaptée à l'âge des élèves.

Le candidat pouvait choisir librement le document. Les documents d'accompagnement des programmes suggéraient plusieurs pistes pour choisir un document approprié. On pouvait penser à une entrée par « l'étude des bâtiments » (qui permettait d'amorcer l'étude des symboles tout en établissant concrètement que l'école est au cœur de la République) ou par celle des programmes de 1882 « qui peuvent établir l'aspect laïque de l'enseignement ». Les élèves pouvaient également étudier une photographie de salle de classe « pour comparer les rites scolaires qui se développent au cours de cette période et leurs propres habitudes scolaires quotidiennes ». Le candidat n'était pas tenu de suivre ces pistes et pouvait envisager une autre possibilité si elle était pertinente avec le programme.

La pertinence de son choix et de l'exploitation pédagogique a été appréciée au regard des objectifs qu'il a énoncés dans sa réponse précédente.

La trace écrite proposée par le candidat pouvait prendre des formes diverses : texte, carte mentale, tableau, frise, etc. On attendait bien évidemment une trace écrite réaliste et adaptée à l'âge des élèves. Les candidats qui ont imaginé un temps de co-construction de celle-ci avec les élèves ont été valorisés.

Pour la composante histoire, le jury a apprécié :

- Les candidats qui ont globalement fait l'effort de rédiger leurs réponses et de rendre leur copie claire et lisible.
- Une structuration claire de la séquence, en cohérence avec les programmes, les documents et la séance proposée.
- Les copies qui ont construit leur séance en précisant les rôles et tâches respectifs de l'enseignant(e) et des élèves (passation de la consigne, objectif d'apprentissage, compétences mobilisées, etc.), tout en justifiant le choix documentaire.
- Dans les meilleures copies, une prise en compte pertinente de la différenciation et de l'évaluation formative, qui se traduit par une proposition pédagogique concrète et étayée.
- Les meilleures copies ont proposé une séquence et une exploitation pédagogique argumentées et introduites, avec des choix explicités, qui permettaient d'apprécier une projection positive dans le métier (étapes de la séance, proposition de minutage, formulation des consignes aux élèves, intérêt de la tâche et/ou de la modalité pédagogique retenue, mise en valeur du travail réel des élèves...).
- Les prolongements en EMC, quand ils ont été explicités.

Le jury souligne les difficultés relevées dans les copies les plus fragiles :

- La faible exploitation des documents comme supports pédagogiques ou leur fréquente paraphrase, signe d'un faible recul réflexif.
- Dans les copies les plus fragiles, subsiste encore un nombre trop important d'erreurs orthographiques et grammaticales.
- Une maîtrise scientifique qui pose question, une grande majorité de candidats ne connaissant pas le contexte des années 1880 dans lequel est instauré l'école républicaine.
- Les démarches et outils propres à l'histoire ne sont pas toujours appropriés. Le jury rappelle sur ce point que les traces du passé, les documents sources demeurent les documents à utiliser en priorité dans l'enseignement de l'histoire.
- Des tableaux de séquence présentant des éléments lacunaires rédigés dans un style télégraphique. Les réponses de ce type, qui n'apportent rien à la réflexion sur le sujet, ont systématiquement été sanctionnées. De même que les séquences comportant moins de 3 séances, aux objectifs décousus, sans liens les uns avec les autres, ni les séances sans explicitation claire et objective des documents mobilisés dans la tâche proposée.

- **EMC : 8 points.**

Concernant la composante EMC, le jury a fait le constat d'une maîtrise plus fragile des spécificités de cet enseignement. L'EMC a été globalement moins bien maîtrisée que l'histoire, en raison d'activités souvent peu adaptées et sans lien explicite aux compétences d'EMC ou à l'expérience des élèves signalée dans les affiches du **document 9**. Le principe républicain de la laïcité, pourtant incontournable et essentiel dans les programmes scolaires et dans la préparation au concours (oral 1 et oral 2), a été souvent mal défini ou partiellement compris. De nombreux candidats n'ont pas réussi à appréhender cette notion de manière pédagogique et critique.

Question 1 :

Vous enseignez en classe de CM2. Indiquez quelle définition de la laïcité vous donneriez aux élèves.

Il n'existe pas de définition de la laïcité en droit positif et plusieurs formulations étaient acceptables, dès lors que le candidat fait comprendre aux élèves que la laïcité est un principe d'organisation de la République reposant sur la neutralité de la puissance publique et la séparation des Églises et de l'État, visant à garantir la liberté de conscience de chacun et l'égalité civile, tout en s'appuyant sur la tolérance et le respect des autres quelles que soient ses croyances ou non-croyances.

La définition proposée par le candidat doit être adaptée à la compréhension d'un élève de cycle 3.

Piste de valorisation : les candidats qui faisaient référence à la Charte de la laïcité (**document 8**) pour étayer leur définition ont été valorisés.

Question 2 :

Dans l'objectif d'organiser la journée nationale de la laïcité 9 décembre, vous avez pris connaissance des représentations initiales que des élèves ont de la laïcité (document 8). Expliquez comment vous utiliseriez la Charte de la laïcité pour faire évoluer ces représentations initiales.

Plusieurs réponses étaient acceptables. Il appartenait au jury d'apprécier la pertinence et le réalisme de la proposition du candidat. Cette activité devrait conduire les élèves à affiner et à enrichir leur compréhension de la laïcité.

Il était néanmoins attendu du candidat qu'il mette en évidence la dimension expérientielle de la pédagogie de la laïcité. Il pouvait par exemple envisager l'organisation d'un échange entre les élèves pour que ces derniers confrontent leurs représentations à des articles de la Charte de la laïcité et à des exemples réels tirés du quotidien, permettant de déconstruire ou enrichir les représentations exprimées dans le **document 9**.

Piste de valorisation : les candidats qui ont cité d'autres ressources officielles (vade-mecum de la laïcité, etc.), ainsi que ceux qui ont construit leur utilisation de la Charte de la laïcité sur des situations d'apprentissage spécifiques à l'EMC (dilemme moral, débat réglé, discussion à visée philosophique) ont été valorisés.

Afin que les candidats puissent se préparer au mieux pour cette épreuve d'Histoire-Géographie-EMC, le jury formule les recommandations suivantes :

De manière générale, on attend de futurs professeurs des écoles qu'ils puissent **expliquer les démarches proposées et construire leurs réponses** sous la forme de phrases lisibles, avec une graphie appliquée et facile à comprendre pour un correcteur. Le style télégraphique et les abréviations sont à proscrire. On attend également que les copies présentent de rares fautes d'orthographe et de grammaire. Un temps de relecture s'avère donc indispensable avant de rendre la copie.

Les candidats s'attacheront à clarifier les termes suivants afin d'éviter toute confusion en les employant dans leur copie : une **séquence** est un ensemble de **séances** ; les phases d'une séance s'articulent avec cohérence autour d'un **objectif d'apprentissage** principal ; les **compétences** visées sont extraites des programmes et doivent permettre d'apprécier comment les élèves travaillent et s'impliquent dans la tâche proposée.

Les candidats doivent veiller à **utiliser les documents du corpus**, qui ont tous vocation à prendre leur place dans la réflexion. Cette utilisation doit être justifiée, argumentée et organisée. Il ne s'agit pas en effet de proposer une simple description des documents sous la forme d'une liste, mais bien de les mettre en lien avec les choix réalisés dans la copie, qu'ils soient utilisés pour étayer une synthèse scientifique ou pour expliciter une tâche proposée aux élèves.

Dans leur préparation, les candidats optant pour l'histoire-géographie-EMC veilleront à bien comprendre et questionner les finalités de ces disciplines et enseignements, qui sont d'ailleurs précisées dans les programmes. De manière générale, **les notions, principes et valeurs** indiqués dans les trois programmes correspondants sont insuffisamment maîtrisés par les candidats. S'il ne faut pas apprendre par cœur des dizaines de définitions, il s'agit surtout de s'entraîner au cours de l'année et réfléchir à la manière dont ces notions pourraient être abordées et étudiées en classe.

Les candidats gagneront à **actualiser leurs connaissances scientifiques et didactiques** en histoire, comme en géographie en lisant régulièrement l'actualité et en considérant que ces disciplines visent à mieux faire comprendre le monde dans lequel vivent leurs futurs élèves. En s'intéressant aux débats qui touchent l'École, ils gagneront également à appréhender les valeurs de la République et la façon dont elles peuvent être concrètement discutées dans des séances d'EMC.

La consultation de manuels, la fréquentation du site académique de l'histoire-géographie *Terre Ouverte* : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_89748/fr/ressources-en-ligne ou l'usage d'un dictionnaire d'histoire et de géographie leur permettraient de combler les lacunes notionnelles soulignées par les correcteurs.

Enfin, si cette épreuve évalue d'abord la **maîtrise des savoirs disciplinaires et leur didactique**, elle est aussi un exercice d'écriture. Les candidats doivent ainsi garder à l'esprit que leur production doit être structurée, aérée, lisible pour les correcteurs et qu'une introduction ciblant les enjeux généraux aide toujours à la compréhension. Tout en prenant en considération la **maîtrise de langue** dans les copies, le jury attend donc que les choix avancés par les candidats dans leurs copies soient justifiés et argumentés.

Physique-chimie, SVT, Technologie

Depuis la session 2022, les candidats peuvent choisir lors de la troisième épreuve écrite, dite épreuve d'application, de composer sur un sujet portant sur les sciences et technologie. Sur le site du Ministère, deux sujets zéros sont disponibles pour accompagner les candidats, donnant ainsi des exemples de ce qui pouvait être attendu.

- *Sujet 0 N°1 (domaine sciences et technologie)*

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/33/7/sujet_zero_2022_crpe_sciences_technologie_1_1403337.pdf

- *Sujet 0 N°2 (domaine sciences et technologie)*

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/33/9/sujet_zero_2022_crpe_sciences_technologie_2_1403339.pdf

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires des candidats.

504 candidats, soit 39,8%, ont choisi le domaine sciences et technologie pour cette épreuve. La moyenne générale de l'épreuve est à 10,67/20. Les notes s'échelonnent de 1/20 à 19/20 selon la répartition suivante :

- 25% des copies ont une note inférieure à 8,5/20 et 5% ont une note inférieure ou égale à 5/20.
- 25% des copies ont une note comprise entre 8,5/20 et 10,75/20
- 25% des copies ont une note comprise entre 10,75/20 et 13/20
- 25% des copies ont une note supérieure à 13/20

Description du sujet :

Une thématique commune « Le polar POD » est le support des différents champs scientifiques et technologique mobilisés par le sujet de cette session.

Celui-ci est composé 25 questions (11 questions de nature pédagogique et 14 questions de connaissances disciplinaires) réparties sur 3 domaines :

- 10 questions de SVT,
- 7 questions de Technologie,
- 8 questions de Physique et Chimie.

52% des points sont attribués à des questions de connaissances disciplinaires.

Le sujet comporte une variété de supports et documents (documents scientifiques, documents pédagogiques, productions d'élèves, photographies d'expériences, photographie de matériel pédagogique, extraits du programmes) à exploiter.

L'utilisation de la calculatrice est interdite, et une seule question a fait appel à des calculs classiques mobilisant deux des quatre opérations élémentaires (2 opérations à poser dont une division euclidienne).

Analyse du sujet :

Le sujet ne présentait pas de difficultés notables et l'ensemble des parties a été abordée par la grande majorité des candidats.

Le sujet présentait des questions portant sur :

- Les connaissances disciplinaires des trois domaines : Physique, SVT et Technologie.
- Les connaissances scientifiques et les conceptions pédagogiques à mobiliser dans le cadre d'activités,
- La didactique et la pédagogie dans le cadre de l'EDD,
- L'analyse de production d'élèves,

- L'analyse et la construction d'activités dont certaines font appel à des modélisations.

Il est à noter que de nombreux éléments de réponses se trouvaient dans les documents.
Les questions théoriques et didactiques ne présentaient pas de difficultés particulières.

Analyse globale de la maîtrise scientifique du sujet par les candidats

Dans l'ensemble, les questions relevant de la technologie et des sciences physique et chimique ont été mieux réussies que celles de SVT.

La programmation informatique reste cette année encore un des domaines que les candidats maîtrisent le mieux.

La correction des copies révèle que les candidats à profils scientifiques et technologiques complets sont rares. Des notions fondamentales de physique, de chimie et de SVT ont été source de difficultés pour beaucoup. Les différents attendus de fin de cycle 4 en sciences et technologies ne sont pas suffisamment maîtrisés.

Une attention plus soutenue doit être portée sur l'utilisation d'un vocabulaire scientifique précis et rigoureux dans les réponses apportées. Le lexique utilisé reste assez souvent approximatif.

Par ailleurs, les explications apportées sont parfois superficielles. La construction d'une argumentation structurée est attendue et fait encore défaut dans de nombreuses copies.

Analyse globale de la maîtrise didactique et pédagogique du sujet par les candidats

La démarche d'investigation est connue cependant elle est très souvent stéréotypée et caricaturale.

L'analyse des productions d'élèves ou des difficultés rencontrées par les élèves est globalement correcte.

Cependant les propositions de remédiation ou d'activités pour dépasser les difficultés rencontrées restent plus difficiles à formaliser pour les candidats.

Les réponses proposées restent souvent incomplètes au niveau didactique ou pédagogique et manquent parfois de bon sens, certains candidats proposant par exemple d'élever des saumons en classe.

La distinction entre croyance, croyance acceptée et savoir n'est que très rarement maîtrisée et correctement expliquée. Ces notions sont difficiles et méritent une préparation sérieuse en s'appuyant sur les ressources disponibles.

Analyse globale de la maîtrise de la langue dans la rédaction des candidats

Dans l'ensemble les copies sont soignées, aérées et bien présentées. La rédaction est globalement satisfaisante, toutefois, on observe d'importantes lacunes en orthographe, en conjugaison et en grammaire, qui interrogent sur la maîtrise des compétences nécessaires pour enseigner les fondamentaux de la langue française.

Enfin, Il apparaît souvent des paraphrases des documents ou des questions, voire des digressions récurrentes. Les candidats doivent veiller à bien s'approprier les consignes dans leur intégralité.

En synthèse, le jury souhaite mettre en avant les points suivants pour aider les futurs candidats à se préparer à cette épreuve.

Les points d'appui des candidats pour ce sujet :

Ont été bien réussis :

- L'analyse globale des documents et l'utilisation des informations extraites des documents pour répondre aux questions,
- L'idée d'une nécessaire mise en activité des élèves,
- La programmation.

Les points de difficultés des candidats pour ce sujet :

- Une maîtrise trop fragile des éléments scientifiques de cycle 4 tant dans les concepts que dans le vocabulaire,
- Une connaissance trop stéréotypée des différentes démarches d'investigation réalisables et souhaitables même avec de jeunes élèves,
- Une difficulté d'appropriation des questions réflexives et analytiques et de justification des réponses.

Les conseils aux candidats pour préparer l'épreuve :

✓ En amont de l'épreuve :

- Lire et maîtriser les programmes et les attendus de fin de cycle de tous les cycles,
- Maîtriser les différents concepts et contenus scientifiques et technologiques des programmes de cycle 4,
- Comprendre ce qu'on entend par « démarche d'investigation scientifique » et prendre conscience de la place centrale de l'élève dans la mise en place des démarches,
- Savoir mettre en œuvre et rendre compte des différentes démarches sans les stéréotyper,
- Utiliser un vocabulaire précis et rigoureux,
- Travailler la didactique des sciences et la pédagogie afin d'être en capacité de se projeter dans l'acte d'enseigner et de prendre en compte le contexte d'une classe,
- Travailler la rédaction des réponses apportées pour les rendre claires, précises, structurées et argumentées. Il est recommandé de partir des informations extraites des documents pour les mettre en relation avec ses connaissances et les exploiter pour construire les notions,
- Travailler l'exploitation des documents de manière à ne pas en faire une simple description mais une réelle analyse didactique pour envisager ses apports dans le contexte purement scientifique ou dans son exploitation pédagogique.

✓ Lors de l'épreuve :

- Lire le sujet en entier de manière à prendre connaissance de l'ensemble des ressources et s'appropriier le sujet,
- Lire attentivement les questions dans leur intégralité en étant attentif à tous les verbes d'action et aux éléments de réponse attendus,
- Replacer les questions dans un contexte scolaire au niveau indiqué par le sujet (exemple d'une démarche d'investigation ou d'une activité expérimentale à conduire en classe),
- Respecter les consignes pour éviter les hors-sujets ou les digressions,
- Ne pas chercher à apporter des éléments supplémentaires par rapport à la question posée : lire les consignes et se limiter à ce qui est demandé,
- Construire une réponse personnelle et argumentée en mobilisant un vocabulaire précis et adapté en évitant toute paraphrase des documents fournis,
- Porter une attention à la construction des schémas (titre, soin, couleur, légende, symboles normalisés...).
- Apporter une attention à la graphie et à la présentation de la copie,
- Apporter une attention à l'orthographe et au respect des règles syntaxiques et grammaticales,
- Relire obligatoirement sa copie pour limiter les erreurs d'orthographe et de grammaire qui sont prises en compte dans l'évaluation.

ARTS

Arts plastiques, Éducation musicale, Histoire des arts

Conformément aux modalités définies par la commission nationale compétence, l'épreuve écrite d'application dans le domaine ARTS porte chaque année sur deux enseignements artistiques parmi les trois prévus dans les programmes des cycles 1,2 et 3 : Arts plastiques, Éducation musicale, et Histoire des arts. Elle consiste, selon le sujet, en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire. L'épreuve est notée sur 20, chaque composante étant évaluée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Pour la session 2025, les composantes retenues ont été Arts plastiques (au cycle 2) et Éducation musicale (univers sonores au cycle 1, classe de petite section de maternelle).

Cette épreuve s'appuie sur un corpus d'œuvres de référence, mis à disposition des candidats sur le site Eduscol (rubrique *Devenir enseignant*), accessible à l'adresse suivante :

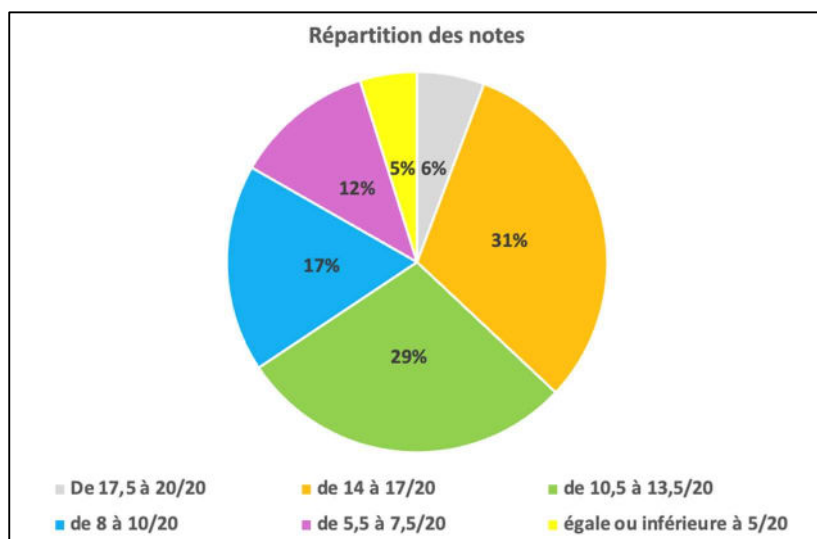
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/programmes-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-1160>

Il convient de noter que, notamment pour les sujets relevant des Arts plastiques ou de l'Histoire des arts, des œuvres extérieures au corpus peuvent venir étayer les sujets et nourrir les réponses.

La réussite à cette épreuve suppose de la part des candidats une maîtrise approfondie du programme, ainsi qu'une capacité à articuler les dimensions culturelles, didactiques et pédagogiques dans leur traitement du sujet.

Le domaine ARTS a été choisi par 227 candidats, un effectif globalement stable par rapport aux sessions précédentes. Les corrections ont été assurées par 14 membres de jury, répartis en 7 binômes associant professeurs des écoles, conseillers pédagogiques de circonscription et enseignants du second degré spécialisés dans les disciplines artistiques concernées.

La moyenne générale obtenue par les candidats sur l'ensemble de l'épreuve (composantes A et B) s'établit à 11,8/20, avec une répartition des notes allant de 3 à 20. Pour la composante A, Arts plastiques, la moyenne est de 5,83/10 tandis qu'elle atteint 6,02/10 pour la composante B, Éducation musicale.



Sur les 227 copies évaluées, 11 candidats (soit 4,8%) ont reçu une note éliminatoire, pour les motifs suivants, similaires à ceux de la précédente session :

- Un nombre excessif de fautes de langue (orthographe, conjugaison, syntaxe) rendant le propos difficilement lisible, souvent couplé à un contenu insuffisant tant sur le plan culturel que didactique ;

- Des copies hors sujet, intégrant des développements déconnectés des axes proposés ou du corpus documentaire ;
- Des travaux incomplets, limités à une seule des deux composantes et dont le traitement était par ailleurs lacunaire.

Composante A : Arts plastiques niveau cycle 2

1. Rappel du sujet

En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation en vue d'une séance d'arts plastiques destinée à une classe de cycle 2. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuyerez sur le(s) point(s) de programme suivant(s) :

La narration et le témoignage par les images

Articuler le texte et l'image à des fins d'illustration, de création

Votre fiche de préparation permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts du visuel au cycle 2.

Corpus documentaire associé

Document n° 1 : Ressources iconographiques susceptibles d'être mobilisées dans la conception et/ou le déroulé de la séance



*Pierre Alechinsky,
Sorti de la poche,
1992, encre de Chine
et aquarelle sur vergé
du XVIIe siècle (pièce
avec écritures et
essais de plume), 19,5
x 13 cm, Paris, centre
Georges Pompidou*



Joël DUCORROY, Le mouton
de St.-Ex, Œuvre sur papier,
sérigraphie, 35 x 35, 1998
Exemplaire N° 16/109,
Artothèque du Cher



Jacques Villeglé, Rue Michel Le Comte, septembre,
1980, affiches lacérées marouflées sur toile, 131 x
133 cm. Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois

Document n° 2 : Contraintes didactiques et pédagogiques

En sélectionnant des éléments de la liste ci-dessous, vous élaborerez une séance permettant une exploration plastique de l'écrit.

- Journaux, magazines
- Photocopies de lettres de l'alphabet dans des tailles de police différentes
- Outils scripteurs

- Colle
- Ciseaux
- Tampons encreurs
- Papiers divers
- Papier calque
- Rhodoïd
- Tissus
- Peintures (acrylique, gouache)
- Encre
- Mine en acier
- ...

Document n° 3 : REYT Claude, Les arts plastiques à l'école, Armand Colin, 1998, p. 59

De l'écrit dans l'art

La lettre comme élément plastique

(...) L'écriture s'intègre à la surface peinte, en se déguisant dans le trompe-l'œil, en s'affichant comme décor ou simplement en complétant la composition de par la place qui lui est attribuée. Mais elle conserve son rôle essentiellement signifiant.

D'autres œuvres lui confèrent en plus, à côté ou en dehors de celui-ci une fonction première de plasticité. Considéré alors comme signe abstrait, le mot devient forme et en tant que tel participe de la composition, qu'il continue ou non à porter le sens.

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle2) - Arts Plastiques. Compétences travaillées. BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

Compétences travaillées
Expérimenter, produire, créer - S'approprier par les sens les éléments du langage plastique : matière, support, couleur... - Observer les effets produits par ses gestes, par les outils utilisés. - Tirer parti de trouvailles fortuites, saisir les effets du hasard. - Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant la diversité des domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie ...)
Mettre en œuvre un projet artistique - Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur - [...]
S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité - Prendre la parole devant un groupe pour partager ses trouvailles, s'intéresser à celles découvertes dans des œuvres d'art - Repérer les éléments du langage plastique dans une production : couleurs, formes, matières, support - [...]
Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art - S'ouvrir à la diversité des pratiques et des cultures artistiques. - [...]

Le sujet demandait aux candidats, à travers l'étude des documents du corpus, de concevoir une fiche de cours pour une séance d'Arts plastiques. L'analyse des trois œuvres proposées et leur croisement avec les documents textuels permettait de faire émerger des liens plastiques et des cohérences visuelles entre les couleurs, les motifs, les représentations, les formes, la composition, etc. Il en allait de même en recourant aux différentes typologies de lettres (manuscrites, imprimées, capitales, minuscules, etc.). Les notions d'apprentissage sous-tendues abordaient l'assemblage, de rapport de forme, de couleur, de juxtaposition, de superposition, etc. Cela permettait aux élèves de donner du sens à leur travail en réalisant une composition qui pouvait s'approcher du réel ou de l'abstrait. Le but étant de les amener à appréhender de façon différente les formes, les couleurs et les matériaux pour leurs valeurs expressives, symboliques et sémantiques, en les détournant des représentations habituelles

qu'ils en ont.

L'analyse attendue devait témoigner d'une bonne connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques, ici au cycle 2, mais aussi d'interroger les modalités d'apprentissage mises en œuvre.

2. Quelques étapes découlant de l'analyse des documents du corpus

Le croisement des différents documents du corpus (images, textes, matériaux pouvant être utilisés par les élèves) constituait, pour les candidats, la base d'une réflexion didactique aidant à réaliser la fiche de cours. Le but étant de faire les liens avec les actions plastiques explicitées (assembler, coller, découper, encre, superposer, peindre, déchirer, recouvrir, écrire, reproduire, ...). C'est donc par l'action et la réflexion que l'enfant abordera le champ des opérations plastiques nommées plus haut.

Le document textuel de Claude Reyt met en évidence la faculté à imaginer des enfants et le jeu de l'esprit que cela représente. Si l'enfant décide (se projette), le résultat est automatiquement le fruit de son imagination.

Les actions à attendre sont bien celles qui invitent à associer des éléments hétérogènes dans le but de donner à voir quelque chose à travers une association d'idée, de forme, de couleur, etc. pour faire sens.

- Associer (formes, couleurs, ...) ;
- Utiliser les matériaux et des typologies différents de lettrage à des fins de création en :
 - Intégrant des éléments « hétérogènes » dans une réalisation plastique « homogène » (liens plastiques et sémantiques dans la composition)
 - Recourant à toutes sortes d'actions pour exprimer une idée, un souvenir, une émotion, etc.

Quelques pistes de réflexion pouvant être développées

- Correspondance de forme, de couleurs, d'écritures ... ;
- Réalisation figurative ou abstraite ;
- Corrélation entre le réalisme et le symbolique.

Ce que l'on pouvait attendre pour la conception d'une fiche de préparation de séance était une composition bien structurée et organisée comprenant un propos introductif, une présentation de la séance étayée par les choix pédagogiques engagés en étayant les objectifs d'apprentissages ciblés et une conclusion.

Le propos introductif

Il pouvait présenter une analyse succincte du sujet et du corpus documentaire (iconographie et textes), une contextualisation de la séance envisagée (avec précision du niveau de classe choisi pour préciser le rapport à l'écrit des élèves) et une présentation des enjeux de l'enseignement au regard du programme au cycle 2.

La présentation de la séance d'Arts Plastiques détaillée et située au sein d'une progressivité dans les apprentissages

- Le niveau de classe et la durée du travail envisagé ;
- L'aménagement de la classe et le matériel nécessaire ;
- Les objectifs de travail ciblés et hiérarchisés de façon claire, les compétences visées et leur justification :
 - Objectifs d'apprentissages sélectionnés pour donner du sens à une image (association lettres, mots et gestes plastiques)
 - Une démarche qui témoigne d'une connaissance de la didactique disciplinaire (demande incitative, objectifs visés, accompagnement tout au long de l'effectuation, références envisagées (d'autres références que celles du corpus d'œuvres sera à valoriser))
- Les ressources utilisées ;
- L'évaluation envisagée avec usage du lexique spécifique à la discipline ;
- Une proposition qui fait référence aux quatre piliers de l'apprentissage : attention, engagement, retour d'informations, consolidation).

La conclusion

Elle pouvait présenter une courte synthèse des apprentissages mis en place, les limites éventuelles, les prolongements et liens possibles avec d'autres domaines d'apprentissage/enseignements, une

ouverture culturelle..., un vocabulaire spécifique témoignant de bonnes connaissances en Arts Plastiques, la capacité à maîtriser la langue française et à s'exprimer clairement (qualité de la rédaction).

3. Bilan des copies évaluées

✓ Ce qui ressort des copies les mieux réussies

Leurs compositions étaient bien structurées et organisées, comprenant un propos introductif, l'analyse critique et une conclusion.

Concernant le propos introductif

Les copies les plus opérantes étaient celles qui faisaient place à une analyse croisée du point de programme donné et du corpus documentaire. Le choix du niveau de la classe, de la période et la contextualisation de la séance proposée au sein d'une progression des apprentissages étaient éclairants de même que l'annonce d'un plan structuré. Certaines bonnes copies ont développé une problématique ciblant les apprentissages mis en œuvre et ont traitées les deux parties avec la même application en ciblant l'essentiel.

Concernant l'analyse, les bonnes copies témoignaient

- D'une réflexion pertinente axée sur l'approche sensible de l'œuvre d'art au service d'un développement construit et justifié autour de bonnes connaissances en didactique et en pédagogie ;
- D'une capacité à analyser et mettre en résonance les documents du corpus tout en argumentant les choix pédagogiques au regard du point du programme ;
- D'une bonne prise en compte du rapport au langage sous diverses formes (pratiques orales et écrites) ;
- D'une bonne maîtrise de l'enseignement artistique adossée à une bonne connaissance du développement de l'enfant au cycle 2 ;
- D'un développement clair permettant de comprendre la réflexion engagée par le candidat (argumentation, mise en œuvre matérielle de l'activité, aménagement de la classe et exactitude des objectifs à atteindre ;
- D'un déroulement de séance maîtrisé, allant de l'effectuation à l'évaluation, de la place des références aux échanges dans lesquels les apprentissages émergent ;
- D'une bonne maîtrise de la langue française (syntaxe – orthographe).

Concernant la conclusion

Les copies les plus pertinentes concluaient sur une courte synthèse des apprentissages effectués, sur les limites éventuelles, sur les prolongements et les liens pouvant être faits avec d'autres domaines d'apprentissage en montrant un intérêt pour l'interdisciplinarité et sur une ouverture possible sur d'autres séquences ou questionnements.

✓ Ce qui ressort des copies les moins réussies

- Une prise en compte partielle, voire sommaire, des documents du corpus sans croisement ;
- Une absence de situation problème (séance de type exercice sans apprentissages perceptibles) ;
- Une proposition de séance ne prenant en compte que partiellement le point du programme à travailler, ou parfois très générale sans questionnement autour des apprentissages et effectifs des élèves ;
- Une méconnaissance de la didactique de la discipline et du champ référentiel disciplinaire ;
- Une pratique de type exercice sans réelle réflexion ou apprentissages ciblés ;
- Une absence d'évaluation précise autour des apprentissages mis en œuvre ;
- Une référence au langage insuffisamment analysée et transposée didactiquement ;
- Un écrit peu structuré ;
- Une maîtrise de la langue française insuffisante : rédaction, nombre trop important de fautes d'orthographe, participes passés, conjugaison, etc.

Composante B : Éducation musicale (univers sonores au cycle 1)

1. Rappel du sujet

B – En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une analyse critique de la fiche de préparation dans le domaine des univers sonores destinée à une classe de petite section de maternelle.

Vous vous appuyerez sur le(s) point(s) de programme suivant(s) :

Univers sonores

Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive et artistique

Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des univers sonores au cycle 1.

Corpus documentaire associé

Document n° 1 : Chanson traditionnelle, *Un canard a dit à sa cane*. Source : Musique Prim', réseau CANOPÉ.

Un canard a dit à sa cane, ris cane, ris cane,
Un canard a dit à sa cane, ris cane, et la cane a ri.

Document n° 2 : Fiche de préparation à analyser

FICHE DE PREPARATION	
Domaine(s) : 3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques 2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	
Séquence : <i>Un canard a dit à sa cane</i>	Place de la séance dans la séquence : 1
Ce qui est attendu des enfants : qu'ils chantent par imprégnation et fassent une ronde en suivant l'enseignant	
Objectifs de l'activité : apprentissage de la chanson, <i>Un canard a dit à sa cane</i> et réalisation d'une ronde collective sur la chanson	
Compétences visées : - Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et les interpréter de manière expressive. - Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et de jeux chantés.	
En quoi cette activité renforce la préparation aux apprentissages fondamentaux : connaissance de sa voix, développement de l'écoute, maîtrise de l'espace, participation à une activité collective	
Cycle : 1	Période de l'année scolaire : 1
Niveau de classe : PS (24 élèves)	Moment de la journée : après la sieste
Dispositif : Classe entière	Type d'activité : - Chant - Motricité
Ressources/matériel : salle de motricité	Consigne : Je vais vous chanter une chanson et vous allez écouter attentivement Évolution de la consigne : - Je vais chanter la chanson et vous allez chanter avec moi - Nous allons faire une grande ronde tous ensemble en chantant notre chanson
Notions préalables à acquérir : avoir écouté l'enseignant chanter	Rôle de l'ATSEM : chante et fait la ronde avec les enfants
Bilan a posteriori : - Les élèves ne parviennent pas à répondre au questionnaire sur la compréhension de la chanson - Peu d'élèves essaient de chanter, les rares qui essaient disent quelques mots (« canard », « ri »), la plupart écoutent, certains s'agitent et commencent à se rouler par terre. - Dans le cadre de l'activité de motricité, les élèves ont du mal à se mettre en place, la plupart s'agitent, certains courent. - Les élèves ont beaucoup de mal à rester en ronde, certains refusent de donner la main à son voisin. - Au cours de la ronde des élèves ont chuté, d'autres se sont échappés, certains pleurent et vont s'asseoir dans un coin. ⇒ Globalement, les élèves n'ont pas été attentifs, ils n'ont pas ou peu chanté et l'activité de motricité autour de l'activité ronde a suscité beaucoup d'agitation.	

Document n° 3 : *La Danse chez les petits et tout-petits, CYCLE 1 Comptines & jeux chantés dansés*, Inspection académique de Moselle, Académie de Nancy-Metz (extraits)

LA DANSE CHEZ LES PETITS ET TOUT-PETITS

L'enfant de 2 et 3 ans	Objectifs du cycle danse
Il est égocentrique : - se concentre sur ses propres actions, - n'a pas encore la notion de groupe.	L'amener à prendre conscience des autres, du groupe
Il structure peu l'espace. Ses déplacements sont spontanés, désordonnés et non orientés.	Structurer l'espace en donnant : - des repères concrets qui vont orienter les déplacements, - des fonctions différentes à certaines parties de l'espace.
Il entend la musique mais son écoute est limitée. Emporté par son action, il a du mal à réagir à plusieurs signaux.	Amener l'enfant à écouter la musique et prendre conscience - de la structure musicale (refrain, couplets), - des contrastes (fort, faible, vite, lent), - des signaux particuliers dans la musique, - des ambiances sonores (gaie, triste), pour adapter son comportement moteur à cette musique.
Sur le plan corporel : il marche, court mais a du mal à s'arrêter brusquement. Il lui faut un temps de transition pour passer d'une action à l'autre. L'équilibre n'est pas encore complètement acquis. Il maîtrise mal le saut, surtout le cloche-pied.	Laisser du temps aux enfants pour passer d'un état à un autre, d'une réponse motrice à une autre.
Sa mémoire est de courte durée	Les danses ne doivent pas être trop longues. Limiter le nombre d'évolutions différentes. Proposer des morceaux de courte durée (2mn maximum).

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 1), BOENJS n°25 du 24 juin 2021 (extraits).

[...]

Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons

Par les usages qu'ils font de leur voix, les enfants construisent les bases de leur future voix d'adulte, parlée et chantée. L'école maternelle propose des situations qui leur permettent progressivement d'en découvrir la richesse, les incitent à dépasser les usages courants en les engageant dans une exploration ludique (chuchotements, cris, respirations, bruits, imitations d'animaux ou d'éléments sonores de la vie quotidienne, jeux de hauteur, etc.)

Les enfants apprennent à chanter en chœur avec des pairs ; l'enseignant prend garde à ne pas réunir un trop grand nombre d'enfants afin de pouvoir travailler sur la précision du chant, de la mélodie, du rythme et des effets musicaux.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores, etc.) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles, etc.), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs incitant à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une nouvelle réalisation de groupe.

Le sujet portait sur l'analyse critique d'une fiche de préparation de séance destinée à une classe de petite section de maternelle. Le candidat devait identifier les points forts et les fragilités de la proposition en s'appuyant sur l'ensemble du corpus constitué de quatre documents, en mobilisant ses connaissances du programme de cycle 1 et du programme limitatif du CRPE.

L'exercice exigeait :

- Une lecture critique, structurée et bienveillante, distinguant clairement description et analyse ;
- La mobilisation de repères didactiques, pédagogiques et artistiques adaptés à l'âge des élèves et en cohérence avec les enjeux éducatifs et artistique de l'école primaire ;
- Des propositions d'amélioration concrètes, réalistes et argumentées, en lien avec les documents du corpus ;
- L'usage d'un vocabulaire musical spécifique ;
- Une composition écrite claire, bien organisée et rédigée dans un langage correct.

2. Présentation du corpus proposé

Document 1 : Chanson traditionnelle, <i>Un canard a dit à sa cane, accompagnée des paroles</i>
Cette chanson traditionnelle anonyme, issue du répertoire <i>Musique Prim'</i> (accessible via le réseau Canopé) pour la maternelle, fait partie des œuvres de référence inscrites au programme du CRPE. Elle devait donc être connue des candidats. Courte, facile à chanter et à mémoriser, elle est interprétée en polyphonie par une voix d'homme et une voix de femme, accompagnées à la guitare, en mesure à trois avec accentuation sur le premier temps. Le texte présente deux phrases similaires (A et A' avec une fin différente), un jeu de mots (« ris cane ») et des effets sonores marqués (allitérations en [k] et [r]). Sa forme répétitive soutient la mémorisation. Cette comptine peut s'inscrire dans une séquence thématique sur les animaux.
Document 2 : La fiche de préparation à analyser
Ce document présente la fiche de préparation de séance destinée à une classe de petite section. Elle précise un certain nombre d'informations telles que le cadre pédagogique, le niveau, les objectifs et compétences visés, la période de l'année et le moment de la journée, le déroulement, les ressources mobilisées ainsi qu'un bilan a posteriori sur la mise en œuvre en classe.
Document 3 : Un extrait d'un document pédagogique <i>Comptines et jeux chantés dansés réalisé par l'inspection pédagogique de Moselle (académie de Nancy-Metz)</i>
Ce document aborde les besoins et les capacités des enfants de 2 à 5 ans en lien avec la pratique de la danse et l'écoute de la musique. Il propose des situations pédagogiques structurées et adaptées (activités courtes, simples, répétitives, bien ancrées dans l'espace et le temps). Il met en valeur l'intérêt des comptines et des jeux chantés-dansés comme leviers de développement moteur, sensoriel et affectif.
Document 4 : Extrait du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux BOENJS N°25 du 24 juin 2021
Pour les univers sonores : – Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons – Exploration sonore (cris, jeux de hauteur, bruitages...) – Chant en petit groupe pour favoriser la justesse Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique : – Inventer, créer en utilisant le corps – Utilisation de supports variés ou objets

3. Questions que pouvaient se poser les candidats (non exhaustives)

Cohérence des objectifs et des compétences visées

- Sont-ils bien ciblés et adaptés à l'âge, au nombre d'élèves (24), à la période de l'année et à l'horaire choisi (sortie de la sieste) ?
- L'objectif de chanter par imprégnation et de faire une ronde est-il réaliste en une seule et première séance ?
- L'articulation chant / motricité est-elle bien pensée pour des élèves de petite section ?

Approche musicale et sensible

- Le choix de la comptine est-il pertinent pour susciter l'adhésion, la mémorisation et le plaisir vocal ?
- Quelle place est donnée à l'écoute, à l'imitation et à la progressivité ?
- Y a-t-il des propositions pour explorer avec la voix et le corps ?

Organisation matérielle et pédagogique

- L'aménagement du lieu est-il sécurisant et structurant pour des élèves de ce niveau ?
- L'ATSEM est-elle mobilisée durant la séance ?
- Le rôle de l'enseignant est-il suffisamment guidant dans les différentes étapes ? Les consignes sont-elles claires ?

Connaissance du développement de l'enfant en petite section

- Pour une première séance et période de l'année scolaire, les élèves sont-ils en mesure de s'organiser en ronde, de chanter en collectif et de suivre une consigne multiple ?
- Comment mieux répondre à leur besoin de mouvement, de jeu, de répétition ?

Analyse du bilan et identification des dysfonctionnements indiqués

- La séance a généré de l'agitation, peu d'engagement vocal, des refus de participation. Pourquoi ? Objectif trop ambitieux ? Activité trop longue ? Absence de structuration ? Pas de phase de préparation corporelle ou vocale ?

Ajustements concrets et progressifs à proposer

- Quels rituels d'entrée et de fin d'activité, d'écoute active avec supports visuels ou gestes associés, d'exploration corporelle libre avant de mettre en place la ronde

Les prolongements et ouverture possibles

4. Attendus de l'analyse critique de la fiche de préparation

✓ Points positifs relevés

La fiche présentée s'inscrit dans la logique des enjeux du cycle 1 en articulant expression vocale (chant) et motricité (ronde) *via* une comptine chantée

La comptine choisie est adaptée à l'âge des élèves : courte, rythmée, propice à l'imprégnation et ludique pour la petite section

Les objectifs visés sont en lien avec les attendus du programme

Le bilan réalisé permet un feed-back

✓ Points de fragilités identifiés

Structuration et progressivité

- Pas de cadrage temporel, pas de rituels d'entrée dans l'activité, ni de retour au calme
- Une mise en œuvre beaucoup trop dense et rapide en une seule séance

Développement de l'enfant peu pris en compte

- Choix de conduire l'activité après la sieste n'est pas judicieux
- Absence de prise en compte des spécificités vocales, motrices et cognitives des jeunes enfants
- Pas de différenciation, pas de repères visuels ou d'objets pour canaliser l'attention

Approche musicale au cycle 1

– Activité trop frontale : le professeur chante et les enfants répètent – Pas de questionnement sur les paroles (de quoi parle la chanson, distinction canard/cane, trouver des mots avec les mêmes sons ...) – Un apprentissage du chant qui ne prend pas en compte le temps d'entrée en activité (écoute de la comptine, échauffement corporel et vocal, prononciation, articulation) – Absence de jeux vocaux, d'imitations, de gestes associés
Dimension motrice
– Coordination chant/ronde trop ambitieuse pour une entrée en activité – Aucune prise en compte des repères spatiaux ou de la perception de l'espace (grande salle, ronde difficile) – Une activité danse qui ne prend pas en compte les capacités motrices des enfants et leur relation à l'espace pour réaliser une ronde.
Organisation matérielle et encadrement
– Absence de supports, de repères visuels ou d'objets pour canaliser l'attention – Classe entière en salle de motricité : gestion du groupe non anticipée. Absence de repères spatiaux – Pas de différenciation pédagogique – Rôle de l'ATSEM limité

✓ Pistes d'amélioration envisageables

– Le cadre logistique : moment de la journée, durée de la séance, matériel nécessaire, structuration de l'espace et organisation du groupe classe
– Mieux définir le rôle de l'ATSEM : soutien à l'installation, accompagnement individualisé, gestion de rituels etc.
– Proposer des remédiations (capacité d'attention, capacité langagière des élèves) en s'appuyant sur les documents 3 et 4
– Instaurer un rituel d'entrée dans l'activité adapté aux jeunes enfants
– Phase d'écoute active : plusieurs écoutes de la comptine avec des gestes simples et supports visuels/objets pour aider à la compréhension du texte, à la mémorisation
– Phase de travail vocal : jeux vocaux qui favorisent l'imitation et l'expression libre avant d'imposer une forme. Travail sur les paramètres du son (variation de nuances, de tempo, de timbre, d'émotions etc.).
– Phase de motricité encadrée : jeux rythmiques ou corporels simples avant la ronde (frapper dans les mains, se déplacer en suivant une pulsation etc.) ; jeu de déplacement en ligne, puis en ronde statique et en ronde mobile simplement sur l'écoute (besoin de sécurité pour chanter et bouger).
– Retour au calme et verbalisation : rituel de fin, recueil des impressions des enfants

✓ Prolongements et ouverture possibles

L'inscription de la séance dans une séquence structurée, cohérente et progressive
– Étapes graduelles vers la maîtrise du chant et de la ronde – Répétition et réinvestissement sur plusieurs jours ou moments de la journée
Le développement du travail vocal, corporel et sonore
– Jeux sur les intonations, émotions, contrastes sonores – Mimes et gestuelles associées aux paroles – Jouer avec la langue : sons, rythme, musicalité des mots
Enrichissement du travail par l'écoute d'extraits musicaux variées et par des activités de création
– Œuvres musicales accessibles autour du thème des animaux – Reconnaissance de sons du quotidien ou de cris d'animaux – Création d'un imaginaire sonore et stimulation de l'écoute active
Ouverture pluridisciplinaires
– Langage oral : reformulation, lexique, phonologie – Mobilité / EPS : rondes, déplacements, expression corporelle – Arts visuels : illustrations, marionnettes, décors de comptine
Inscription dans le PEAC et valorisation

- Valorisation du travail et ouverture vers des projets de classe ou d'école (restitution, projet collectif, exposition avec photos et enregistrement, clip etc.)

5. Bilan des copies évaluées

✓ Ce qui ressort des copies les mieux réussies

- Une bonne analyse du sujet et du programme de référence
- Une exploitation pertinente du corpus documentaire ;
- Une composition bien structurée avec une introduction claire qui présente le sujet et le corpus documentaire suivi d'un développement organisé et d'une conclusion ouverte sur une perspective de séquence ;
- Une bonne connaissance du programme de cycle 1, du vocabulaire musical spécifique et des enjeux de l'enseignement artistique ;
- Des obstacles clairement identifiés et des étayages envisagés adaptés à l'âge comme au développement moteur des élèves ;
- Une prise en compte des élèves à besoins particuliers ;
- Des propositions d'amélioration concrètes, réalistes et argumentées (échauffements vocaux, jeux sur la spatialisation, théâtralisation de la comptine etc.) ;
- Une approche sensible et active de la comptine : écoute, expression vocale et corporelle, imaginaire sonore ;
- Une capacité à se projeter dans le rôle de l'enseignant et à formuler des solutions pertinentes face aux fragilités repérées ;
- Des prolongements interdisciplinaires (polyvalence du professeur des écoles) ou une inscription dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle ;
- Une bonne maîtrise de la langue française (clarté, syntaxe, orthographe) et une présentation soignée.

✓ Ce qui ressort des copies les moins réussies

- Une lecture trop superficielle de la fiche de préparation, sans prise en compte de l'ensemble du corpus documentaire ;
- Un manque de connaissances sur l'œuvre de référence au programme ainsi que sur les attendus du programme d'enseignement du cycle 1 ;
- Des difficultés de structuration et de méthode pour rédiger son propos avec une tendance à la description factuelle plutôt qu'à une véritable analyse critique et construite ;
- L'absence de propositions concrètes d'amélioration ou de suggestions peu réalistes et insuffisamment argumentées ; une réflexion didactique et pédagogique peu aboutie ou inexistante ;
- Des méthodes d'apprentissage de la comptine peu ou pas abordées, limitées à l'imitation sans ouverture vers la création ou l'exploration sensible ;
- Une absence de prise en compte des élèves à besoins particuliers ;
- Le travail interdisciplinaire et le PEAC sont rarement envisagés ;
- Un manque de vocabulaire musical spécifique et peu de références culturelles ;
- Des copies qui ne répondent pas à la consigne du sujet et qui plaquent d'autres œuvres sans lien avec le corpus documentaire proposé ;
- Une maîtrise insuffisante de la langue française (de grandes difficultés rédactionnelles, fautes récurrentes d'orthographe, de conjugaison, de syntaxe, d'oublis d'accents etc.) ;
- Une seule composante du sujet traitée, révélant des fragilités dans la préparation à l'épreuve et la gestion du temps.

Conclusion domaine ARTS

En conclusion, une préparation solide à cette épreuve repose sur la maîtrise des textes officiels encadrant les enseignements artistiques des cycles 1 à 3, ainsi que sur l'appropriation du corpus d'œuvres de référence au concours. L'analyse des rapports de jury, l'étude de sujets types et la prise en compte des critères d'évaluation permettent de mieux cerner les attendus. Il est également indispensable de s'entraîner régulièrement en condition réelle, dans le temps imparti, afin de développer des automatismes et de bien gérer les contraintes de l'épreuve. La rigueur méthodologique est essentielle : structuration du propos, problématisation, qualité de la langue et clarté de l'expression, précision du vocabulaire spécifique, capacité à articuler analyse, réflexion pédagogique et transposition didactique. La prise en compte de la diversité des élèves, y compris les élèves à besoins particuliers et la capacité à inscrire une séance dans une progression ou une programmation annuelle sont des exigences communes aux deux composantes. Enfin, le développement d'une culture artistique nourrie par des lectures, des observations de terrain, des échanges avec des enseignants et conseillers pédagogiques, ainsi que la fréquentation de ressources culturelles et institutionnelles constitue enfin un levier essentiel pour construire une approche à la fois rigoureuse, contextualisée et sensible des enseignements artistiques à l'école.

Annexe Domaine ARTS

Grille d'évaluation commune aux deux composantes A et B

S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée (.5)
- S'approprier les termes du sujet (capacité à le présenter, à le contextualiser et le reformuler en lien avec l'entrée du programme ciblée) - Exploiter des éléments du corpus proposé pour servir la problématisation et l'argumentation - Énoncer les objectifs de travail en lien avec la consigne du sujet
Concevoir et/ou analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances/compétences pédagogiques et didactiques (.5)
- Situer et caractériser la situation d'enseignement/apprentissage induite par le sujet - Placer la séance au sein d'une progressivité des apprentissages dans un ou plusieurs domaines - Concevoir une mise en œuvre opérationnelle réaliste (activités concrètes et adaptées, anticipation des obstacles et étayages...)
Mobiliser une culture pour construire l'argumentation (.5)
- Mobiliser des connaissances liées au programme du concours et aux textes institutionnels - Témoigner d'une curiosité et d'une sensibilité relatives aux enseignements artistiques
Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration (.5)
- Structurer l'écrit pour servir la démonstration : savoir justifier et argumenter ses choix - Mobiliser un vocabulaire et une syntaxe corrects

Epreuves d'admission :

Oral 1

Epreuve de leçon

Quelques rappels sur l'épreuve :

- Durée de préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour le reste du temps alloué à cette partie.

- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour le reste du temps alloué à cette partie.

L'épreuve porte successivement sur les deux disciplines dans l'ordre choisi par le candidat. Elle vise à évaluer la maîtrise disciplinaire et les compétences pédagogiques du candidat qui doit concevoir et animer une séance d'enseignement à l'école primaire dans chaque matière.

Le candidat dispose d'un dossier fourni par le jury comportant trois à quatre documents variés tels que des supports pédagogiques, des extraits de manuels scolaires, des traces écrites d'élèves et des extraits de programmes pour construire le déroulement de ces séances d'enseignement. Ces documents sont à disposition mais le candidat n'a pas obligation de les utiliser.

Généralités

1) Éléments statistiques

Le nombre de candidats admissibles est de 614 pour le concours externe public pour 596 présents, 44 pour le concours externe privé et 54 pour le 3^e concours public, tous présents.

Le niveau de la prestation des candidats est cette année similaire en mathématiques et en français. Les notes obtenues par les candidats ne varient pas de manière significative en fonction du cycle ciblé dans le sujet. On note toutefois une moyenne un peu moins élevée pour les sujets relevant du cycle 3 en français et on observe la tendance inverse en mathématiques.

6,6 % des candidats obtiennent la note maximale et 1,6% une note éliminatoire et 13% une note inférieure ou égale à 5 pour une moyenne générale des candidats de 11.

Répartitions Globale des notes



Les sujets concernent tous les cycles d'apprentissage.

L'attribution de la note éliminatoire lors des oraux indique que le candidat n'a pas été considéré comme apte, à ce stade, à assumer la responsabilité d'être enseignant. À la suite des échanges, le jury a estimé que ses connaissances didactiques et pédagogiques étaient très en deçà du minimum attendu pour un futur stagiaire, ou bien que son niveau de langue était inapproprié à l'enseignement ou encore que le candidat avait démontré une posture inadaptée.

Les commissions ont relevé des performances exceptionnelles de la part de certains candidats, qui ont démontré une réelle aptitude à se projeter dans la classe, à anticiper les réactions des élèves face aux consignes, aux situations et aux supports proposés, ainsi qu'à adapter leurs pratiques pédagogiques en s'appuyant sur une réflexion didactique et pédagogique de haute qualité.

2) Exposé et entretien

Réussites

De nombreux candidats se sont bien préparés à cette épreuve et en connaissent le déroulé. Le temps alloué à la présentation des séances est respecté et bien exploité par ces candidats, avec des exposés structurés et organisés

Certains d'entre eux ont de solides connaissances : ressources institutionnelles, guides institutionnels, évaluations PISA voire travaux d'auteurs et de didacticiens, lien avec les autres cycles, y compris ceux du collège. Ils entrent véritablement dans un échange constructif, se montrent capables de faire évoluer leurs propositions pour les compléter ou les amender, empruntent les pistes suggérées par les questions des membres du jury.

Difficultés

Souvent la lecture du sujet et son appropriation sont trop superficielles, entraînant une incompréhension des enjeux, malgré une spécification claire des objectifs pédagogiques et des compétences visées. Dans ce cas, la séance n'est pas inscrite dans une séquence et les propositions du candidat ne sont pas toujours en adéquation avec la problématique et les enjeux d'apprentissage sous-jacents. Les documents du sujet sont présentés mais pas forcément analysés. Leur emploi dans la séance ou la séquence n'est pas explicitement formulé et leur utilité pas toujours commentée.

Quelques candidats ont une mauvaise gestion du temps.

Les connaissances scientifiques, pédagogiques et didactiques sont trop fragiles pour certains candidats qui ne parviennent pas à déployer une réflexion suite aux échanges avec le jury. Certains termes (étayage, pédagogie explicite, tissage, conflit socio-cognitif ...) sont alors employés sans que les candidats puissent les expliquer si on leur demande. Certains candidats se projettent de plus dans une posture très descendante de professeur, avec des séances du type « On donne la notion, on fait des exercices et on évalue ».

On note aussi quelques séances peu structurées, avec peu d'intérêt pour la place de la verbalisation des élèves ou des propositions sans intention pédagogique véritable et une méconnaissance des recommandations institutionnelles.

Les séances présentent souvent une modalité de travail en groupe sans que le candidat n'en connaisse les enjeux, les limites, les conséquences pour le reste de la classe laissé en autonomie sans préparation.

La différenciation est souvent nommée sans que les candidats puissent expliquer ce qui est prévu, comment ils s'y prendraient.

Le jury a noté une méconnaissance de l'école maternelle et des stades du développement de l'enfant, de la progressivité des apprentissages, ainsi que de fréquentes approximations dans le vocabulaire utilisé, notamment en ce qui concerne les spécificités disciplinaires et les termes didactiques. Comme souligné lors du précédent rapport, les connaissances didactiques restent un point faible, y compris pour les notions théoriques convoquées par les candidats eux-mêmes.

Certains candidats ne se saisissent pas des questions, ne font pas toujours appel au bon sens pour rebondir. Les réponses sont parfois trop générales.

Le jury a pu regretter une expression parfois relâchée ou maladroite. Il est en effet essentiel d'éviter l'utilisation de la langue familière : en plus de la situation de concours qui requiert un niveau de langue au moins courant sinon soutenu, il est important de rappeler que l'expression du professeur sert de modèle pour les élèves.

Conseils du jury à l'attention des futurs candidats

Les membres du jury portent une attention particulière à la construction de l'exposé, à l'annonce et au respect du plan, à la présence d'une introduction (présentant par exemple les enjeux liés aux apprentissages de la séance) et d'une conclusion (proposant des pistes de prolongement). Sa durée doit être d'au moins 10 minutes (mais il n'est pas utile de chercher à « meubler » pour atteindre à tout prix 15 minutes). Se détacher de ses notes et être vigilant au registre de langue employé permet de démontrer une maîtrise de l'oral nécessaire au métier d'enseignant.

Attention à ne pas utiliser de trame toute faite et notamment la même en français et en maths ou plaquer une séance type apprise par cœur sur une thématique sur chacun des cycles sans avoir compris, anticipé et didactisé toutes les étapes de celle-ci. Au contraire, veiller à bien cerner l'objectif visé pour proposer une séance en adéquation avec celui-ci.

Les candidats sont invités à lire les documents du dossier jusqu'au bout et à les analyser pour construire la séance. S'il décide de ne pas utiliser tous les documents ou de s'appuyer sur d'autres ressources, le

jury valorisera l'explicitation des motifs qui éclairent les choix effectués. Dans le cas où des exercices sont donnés il est judicieux que le candidat les réalise pour anticiper les erreurs des élèves. S'appuyer sur quelques erreurs types et leurs sources permettrait au candidat d'exposer sa connaissance du public scolaire de la PS au CM2.

La présentation de la séance doit être un exposé argumenté et non une simulation d'une situation de classe. Elle doit détailler les différentes étapes : objectif / consigne / activités des élèves / rôle de l'enseignant / durée / forme et contenu de la trace écrite, critères de réussite, différentes procédures ou réponses probables des élèves, modalités de validation, d'évaluation ainsi qu'un regard réflexif sur les productions proposées. Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de réaliser soi-même les tâches proposées aux élèves pour s'assurer de la bonne compréhension et définir les obstacles possibles.

Le jury apprécie que la séance proposée soit intégrée dans une séquence ce qui révèle la capacité du candidat à construire les enseignements sur le long terme. La prise en compte de la diversité des élèves, l'analyse des productions des élèves et des erreurs, l'intégration de l'outil numériques sont valorisées par le jury.

De manière générale, une séance est structurée et organisée en différentes phases. Outre la description factuelle de chacune d'elles, le candidat doit présenter les enjeux en les articulant avec les objectifs d'apprentissage visés.

Il doit investir à la fois les tâches des élèves et les gestes professionnels du professeur des écoles à sa présentation en ne se limitant pas à des généralités de type « je circule », « je regarde » ou « j'aide ». Ainsi le candidat doit pouvoir définir l'activité cognitive des élèves dans les tâches proposées et le rôle pédagogique de l'enseignant. L'organisation pédagogique doit prendre en compte l'ensemble des élèves et pas seulement un groupe ou une organisation en atelier pour l'école maternelle. Dans le cas de proposition de modalités spécifiques d'organisation (groupe, binôme, tutorat...), le candidat doit pouvoir donner des détails précis et expliquer la plus-value apportée par ce choix à la séance décrite.

Une bonne compréhension des enjeux didactiques nécessite des connaissances pédagogiques suffisantes et la capacité à les mobiliser à partir d'un niveau de classe et d'un objectif d'apprentissage définis. Dans cette optique, il est important de renforcer les connaissances disciplinaires, didactiques, les attendus des programmes et le vocabulaire lié, en s'appuyant notamment sur les guides institutionnels. Citer des auteurs doit absolument se faire avec une maîtrise des travaux et des concepts défendus, en vue d'illustrer des éléments de la séance et de la présentation.

Pendant l'entretien, en plus de la capacité du candidat à justifier ses choix, à proposer des exemples concrets et à répondre précisément aux questions posées, le jury valorise les postures et attitudes bienveillantes envers les élèves. Valoriser les réussites, même partielles, avant de se concentrer sur les erreurs identifiées et leur donner la place naturelle qu'elles occupent dans le processus d'apprentissage sont des attentes liées à la profession d'enseignant

La capacité du candidat à entrer en interaction avec le jury est importante, de même que sa capacité à remettre ses choix initiaux en question pour faire évoluer la séance décrite à partir des questions proposées.

MATHEMATIQUES

1. Réussites :

Les propositions de scénarii pédagogiques et la progressivité dans la séquence sont construites et pertinentes pour un nombre important de candidats (mais ne visent souvent pas les bons objectifs d'apprentissage chez les autres). Une alternance des modalités de travail est pensée.

La place de la verbalisation est mieux prise en compte que l'année précédente.

Les documents pédagogiques sont utilisés de façon argumentée par de nombreux candidats. Les liens entre les programmes et le socle commun sont souvent proposés et le recours aux ressources présentées sur le site Eduscol est fréquent.

De manière générale, les domaines numération et géométrie sont mieux compris que les grandeurs et la résolution de problèmes, même si des confusions dans la construction du nombre demeurent.

2. Difficultés :

Comme l'année précédente, les connaissances didactiques sont fragiles chez beaucoup de candidats. Les procédures et éléments de base de la construction du nombre ne sont par exemple pas suffisamment connues de nombre d'entre eux, de même que la typologie de Vergnaud en résolution de problèmes.

La compréhension des notions sous-jacentes au sujet est insuffisante (Différences poids / masse ; grandeurs / mesures ; énumération / dénombrement ; groupement / échange°, chiffre et nombre).

La vision sur le parcours de l'élève (du cycle 1 au cycle 3) dans la notion étudiée est floue, notamment sur des sujets comme les fractions, ou les grandeurs.

La place de la manipulation est présente mais le lien avec la trace écrite est rarement réalisé et prévu dans la séance.

La connaissance des capacités en mathématiques des élèves, de leurs stratégies de réalisation de la tâche proposée et des obstacles qu'ils vont rencontrer est insuffisante.

De même, le lien entre motricité et notion mathématiques, la transversalité avec les sciences, la place de la calculatrice ou des outils numériques sont rarement abordés.

3. Vigilances, conseils à l'attention des candidats :

Savoir expliciter les notions mathématiques sous-jacentes au sujet.

Donner du sens à la notion à acquérir.

Se référer aux guides institutionnels (en ne se contentant pas de les citer) pour approfondir les connaissances didactiques.

Revoir la notion de manipulation (passive et active).

Inscrire la séance dans une séquence et présenter rapidement les phases de la séquence.

Être capable de faire référence à l'itération de l'unité pour la construction du nombre.

Utiliser les travaux d'élèves pour analyser les erreurs et proposer des remédiations.

Prendre le temps de réaliser les exercices, les problèmes, les situations proposés dans les sujets pour percevoir les différentes procédures, obstacles et erreurs prévisibles (apporter son matériel de géométrie pour tester les sujets de géométrie).

S'intéresser à la manière dont les élèves apprennent.

FRANCAIS

1) Réussites :

Le jury a apprécié d'entendre des exposés structurés, des propositions de séances comportant des phases cohérentes et une alternance des modalités de travail. Ces séances sont intégrées à une séquence avec une recherche de progressivité. Le jury a noté que l'évaluation était davantage présente dans les propositions des candidats.

Les meilleurs candidats se sont appuyés sur les priorités nationales pour justifier leurs choix pédagogiques et sur quelques notions théoriques pour renforcer leurs propos.

Ils ont accordé une place à l'écrit dans les séances et ont inclus des activités qui favorisent la lecture et la compréhension.

Les candidats en réussite ont une bonne connaissance pédagogique et didactique des stratégies de lecture (déchiffrage et compréhension). Ils ont su restituer les connaissances didactiques et pédagogiques, expliciter le lien lecture-écriture, lecture-compréhension, et transférer des propositions d'activités d'un cycle à l'autre ou d'un niveau à l'autre en prenant en compte la diversité des élèves.

Dans le domaine de l'étude de la langue, le jury a apprécié les propositions de séance des candidats qui ont privilégié les activités de manipulation, de tris à partir des corpus proposés dans les documents.

2) Difficultés :

Les candidats rencontrent des difficultés à proposer des mises en œuvre en cohérence avec l'âge des élèves notamment pour le cycle 1.

Les formes d'acquisition du langage en maternelle et de ses finalités sont insuffisamment connues.

Les situations proposées par les candidats ne prennent pas toujours en compte la classe dans son intégralité, préférant focaliser sur un groupe restreint d'élèves ou un atelier (notamment en cycle 1).

Certains candidats font référence à des didacticiens, à des chercheurs sans en développer les concepts. De la même manière, ils utilisent des termes didactiques qu'ils ne maîtrisent pas.

Les connaissances disciplinaires et didactiques sont lacunaires voire parfois erronées : confusions entre écriture, production d'écrits, copie...

Certains candidats témoignent d'une méconnaissance du niveau des élèves en lecture et des démarches d'enseignement de la lecture préconisées.

Le jury a constaté que les guides et les repères de progressivité en français ont été sous utilisés. Ils ont été peu exploités au cours de l'argumentaire.

L'enseignement explicite est très rarement observable dans les propos de l'exposé. Il est peu exploré et sa démarche d'enseignement n'est pas maîtrisée.

Le jury note une certaine confusion entre les différentes formes d'évaluation.

3) Vigilances, conseils à l'attention des candidats :

Adopter une posture d'ouverture d'esprit qui ne prenne pas une question comme une remise en cause totale de l'exposé mais comme un moyen d'approfondir une réflexion ou de surmonter une difficulté identifiée par le jury.

Maîtriser les fondamentaux de l'enseignement de la lecture. Prendre appui sur les démarches d'enseignement préconisées dans les guides institutionnels. S'appuyer sur ces derniers pour justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Engager une réflexion sur l'enseignement explicite des stratégies de compréhension. D'une manière plus générale, le jury conseille aux candidats de se documenter sur l'enseignement explicite afin de l'intégrer dans leur pratique.

Pour la production d'écrits, s'approprier une démarche d'écriture des textes, penser aux outils d'amélioration et de révision des écrits (grilles de relecture, d'amélioration des écrits intermédiaires...). Lorsque la compréhension ou la production écrites sont convoquées, s'interroger sur les compétences préalables, sur les prérequis, dont disposent les élèves ou sur les aides qui peuvent leur être apportées. Pour le cycle 1, développer une connaissance plus précise des rythmes d'apprentissage des élèves et approfondir l'enseignement du langage oral : lexique, syntaxe...

Penser la totalité de l'organisation de la classe, notamment lorsque l'on fait le choix de présenter le fonctionnement d'un atelier, être en mesure d'expliquer ce que font les autres élèves.

Détailler concrètement les actions de l'enseignant dans chaque phase de la séance. Être attentif à la description de sa posture d'enseignant en utilisant des termes précis et significatifs.

Sortir de certaines représentations, sur les compétences des élèves (au CP, ils ne savent pas lire), sur la posture de l'enseignant (circule dans les rangs sans étayer)

Oral 2

EPS et entretien

Modalités de l'épreuve : Arrêté du 25 janvier 2021

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation. A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation du candidat, concernant des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Ce premier temps d'exposé a une durée maximale de 5 minutes. Il est suivi d'un temps d'échange avec le jury de 10 minutes. La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

– s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;

– faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche récapitulative de son parcours de formation et professionnel selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle fourni au moment de l'admissibilité.

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SESSION 2025

684 candidats sur les 707 admissibles ont concouru (608 sur 627 pour le concours externe, 34 sur 36 pour la 3^e voie et 42 sur 44 pour le privé).

- Soit 19 candidats absents pour le concours externe, 2 pour la 3^{ème} voie et 2 pour le privé.

Les candidats du 3^{ème} concours et du concours privé ont été interrogés dans la continuité de la session du public sur la journée du 4 juin.

24 sujets ont été fournis pour l'EPS au format papier (3 par jour). Les fiches des candidats étaient également imprimées.

Le concours reste encore fortement féminisé : 86 % de femmes et 14 % d'hommes admissibles.

On assiste à une augmentation du nombre de candidats en reconversion.

Chaque commission est composée de deux membres : IEN ou personnel administratif et maître formateur ou conseiller pédagogique pour le concours public, IEN et chef d'établissement, professeur des écoles, CPC pour le concours privé.

- 1^{ère} PARTIE : EPS

Cadre de l'épreuve : entretien consacré à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le sujet fourni par le jury propose un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance. Le candidat choisit le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation d'apprentissage. L'entretien permet d'apprécier les connaissances scientifiques en matière de développement et la psychologie de l'enfant, ainsi que sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, justifier ses choix, inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Les sujets ont été répartis de manière équilibrée entre les cycles d'enseignement et les niveaux de classe de l'école primaire, ils portaient cette année sur 6 activités physiques et sportives (ajout du cyclisme (SRAV, priorité nationale) et des activités gymniques :

- Activités athlétiques
- Jeux et sports collectifs
- Danses
- Activités gymniques
- Natation
- Cyclisme

Chaque sujet précise le cycle d'enseignement, le niveau de classe, l'objectif d'acquisition (maternelle) ou l'attendu de fin de cycle (élémentaire) ; il fait état d'un constat décrivant une situation d'enseignement au cours de laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages.

Une activité physique et sportive est identifiée, mais cela n'interdit pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique. Dans les faits, les candidats ont choisi l'activité identifiée par le sujet sauf lorsque le constat ne la définissait pas avec précision (exemple : problématique liée aux passes en jeux collectifs sans définition de l'activité).

Il y avait 3 sujets différents par jour (1 pour les deux premiers candidats de la matinée, un pour le candidat de fin de matinée et un pour les deux candidats de l'après-midi).

Constats généraux

Les annexes fournies avec le sujet (éléments des programmes du cycle d'enseignement concerné par

le sujet, note de service du 28 février 2022 pour la natation) ne servent pas suffisamment d'appui aux candidats pour gagner en pertinence pour la partie initiale de l'exposé, le plus souvent dédiée à la définition du contexte de la problématique. Ils évoquent un document trop fourni qui les dérange plus qu'il ne les aide. Le jury remarque que pendant les 30 minutes de préparation les candidats peuvent se servir des annexes fournies pour contextualiser et étayer leurs propositions, mais que ce temps de préparation est trop souvent utilisé pour prendre connaissance de ces textes qui doivent déjà être maîtrisés.

L'attitude bienveillante des jurys n'a pas empêché de relever des lacunes. Un nombre significatif d'exposés a été peu structuré, les candidats dans ce cas de figure n'ont pas respecté un plan même lorsqu'il était annoncé. En lien avec ce constat, la gestion du temps de l'exposé a été souvent lacunaire (entre 8 à 9 minutes sur les 15 minutes prévues). Cette difficulté semble en relation avec la gestion problématique du temps de préparation de l'épreuve : les candidats ne parviennent pas à présenter une ou plusieurs situations d'apprentissages et dans le même temps à organiser leur propos de façon progressive et cohérente. Il s'ensuit alors pour le jury une difficulté à suivre le fil logique des solutions proposées. Les définitions des tâches d'apprentissage demeurent par conséquent souvent superficielles, elles ont été ressenties comme souvent formatées et en décalage avec la problématique induite par le sujet, avec notamment pour la maternelle une méconnaissance des capacités des élèves de cet âge tant du point de vue affectif que physique ou cognitif.

Le jury a constaté une meilleure connaissance des activités physiques et sportives qui reste cependant précaire pour la natation et la danse. Ce constat est malheureusement récurrent et inquiétant au regard de l'analyse des annexes fournies, mais surtout de la priorité nationale de l'enseignement de la natation. Cela peut être rédhibitoire pour le candidat si la sécurité des élèves n'est pas prise en compte : une note de zéro est éliminatoire pour l'ensemble du concours et une sécurité insuffisante des situations proposées peut la justifier.

CONSTATS DES JURYS (remarques les plus récurrentes) :

EPS (exposé et entretien)		
VIGILANCES		REUSSITES
Exposé	Comme les années précédentes, l'exposé est trop court ne dépassant que très rarement les 8 à 9 minutes. L'exposé est souvent formaté et les mises en œuvre pédagogiques manquent de réflexion, elles sont assez pauvres, voire en décalage avec le sujet. Peu de candidats situent leur séance dans une séquence. Le tableau mis à disposition de chaque candidat pourrait être davantage utilisé. Grande inégalité entre les candidats.	L'exposé est construit et structuré. Certains candidats sont en mesure de proposer des situations d'apprentissage cohérentes et structurées et font évoluer leurs propositions en fonction du questionnement du jury. Ils parviennent à structurer leur propos, à identifier les causes de la difficulté rencontrée, à proposer une situation d'apprentissage où l'activité des élèves est optimale.
Entretien	Les connaissances sont rarement contextualisées et les candidats éprouvent des difficultés à prendre en compte les remarques du jury et à ajuster leurs propositions dans l'évolution du dialogue. Des confusions persistent entre EPS et SPORT.	Les candidats sont engagés dans l'échange avec le jury.
Impression générale	Très grande hétérogénéité des candidats. Le niveau de maîtrise des APSA reste assez faible. La connaissance du jeune enfant ainsi que ses capacités physiques, émotionnelles, affectives... sont méconnues des candidats. La formation en EPS fait état de nombreuses lacunes notamment pour ce qui concerne l'enseignement de la natation et le cyclisme (SRAV). Les documents mis à disposition des candidats pour la natation semblent les surcharger. Le temps de	On peut noter une amélioration quant à la préparation à cette épreuve.

	contextualisation est trop long et bien souvent au détriment du développement didactique et de l'organisation pédagogique des situations. La question que les candidats devraient se poser est : en quoi le dispositif proposé répond au problème posé ?	
--	--	--

Conseils aux candidats :

Les candidats admis élaborent un plan pour structurer leur propos, utilisent le temps imparti pour répondre à la problématique posée, se servent des outils mis à disposition (tableau) pour clarifier leur exposé, connaissent les enjeux des APSA et leurs fondamentaux, centrent l'exposé sur la réponse au problème, sur les situations pédagogiques, étayent les propositions pour répondre à la problématique ou au besoin constaté, prennent en compte l'élève, ses capacités et ses besoins, se projettent dans un fonctionnement de classe, sont au clair sur objectifs, but, critères de réussite et de réalisation, sont vigilants quant au temps d'engagement moteur de l'élève et la faisabilité des situations proposées, développent des liens entre l'EPS et les autres domaines en maternelle, Intègrent l'usage du numérique comme support de séance et créent du lien avec le parcours d'éducation à la santé. Ils maîtrisent les programmes et instructions officielles ainsi que tout ce qui a trait à la sécurité des élèves dans le cadre de l'enseignement de l'EPS.

Le jury considère que le candidat a réussi lorsqu'il a :

Situé la séance dans une séquence d'apprentissage, proposé une programmation en tenant compte de la connaissance de l'enfant, inscrit sa proposition dans le parcours de l'élève grâce à une concertation d'équipe, détaillé le dispositif en prenant en compte les aspects sécuritaires (circulation, objets...) et réglementaires (taux d'encadrement, réglementation, intervenant ...), pris en compte la dimension sociale et affective, abordé les différents rôles possibles, proposé un support pour rendre compte de l'observation effectuée ou à effectuer, proposé une trace ou un support possible pour rendre compte des apprentissages (cahier d'EPS), proposé un outil de suivi des progrès des élèves, défini les termes de métier, su exploiter la dimension transversale de l'activité, énoncé les critères de réussite et de réalisation de la situation proposée, fait appel aux outils numériques (filmer, regarder, observer), donné le volume horaire consacré à l'EPS, abordé la place et le rôle des APQ dans le parcours santé de l'élève.

- 2^{ème} PARTIE : ENTRETIEN

Cette seconde partie comprend deux temps (un exposé et des mises en situation) qui mettent en jeu un ensemble de compétences complémentaires.

Dans un premier temps le jury s'appuie sur le CV et le temps de parole du candidat pour l'amener à expliciter son parcours. Au regard de cela, il cherche à connaître le raisonnement qui a encouragé le candidat à passer le CRPE. Ce dernier est amené, s'il ne l'a pas fait dans son développement, à énoncer les compétences transférables acquises lors de ses expériences antérieures au métier de professeur des écoles.

Parfois, malgré ce questionnement, le parcours de certains candidats interroge les jurys. Cela les amène à poser des questions plus larges, liées aux représentations et à la vision que peut avoir le candidat de l'enseignement. Dans ce cas, le jury cherche à interroger la représentation que le candidat peut avoir vis-à-vis de l'école et des enfants.

Il est à noter également que malgré le temps court alloué à la présentation de leur parcours, certains candidats n'utilisent pas le temps à disposition.

CONSTATS DES JURYS (remarques les plus récurrentes) :

Présentation des parcours et mises en situation professionnelles		
	VIGILANCES	REUSSITES
Présentation des parcours des candidats	Les avis des jurys sont contrastés, certains évoquant une meilleure préparation des masters MEEF d'autres évoquant au contraire l'incapacité des masters MEEF à transposer, pour cette partie de l'épreuve, l'expérience acquise. Dans l'ensemble les candidats montrent quelques difficultés à énoncer des motivations. Leurs parcours souvent riches sont insuffisamment exploités. Le transfert des compétences peine à s'effectuer.	Cette partie de l'épreuve est assez satisfaisante dans l'ensemble. Les candidats performants font le lien entre l'expérience acquise et leur projection dans le métier de professeur des écoles. Ils utilisent le temps mis à leur disposition sans « remplissage » ni redondance.
Mises en situation professionnelles	Les mises en situation peuvent être longues et le candidat doit également retenir les deux questions concernant les valeurs de la République et l'analyse des situations, ce qui peut mettre en difficulté certains d'entre eux, notamment s'ils ne prennent pas de note. Les candidats peinent à prendre du recul. Dans l'ensemble ils méconnaissent le fonctionnement du système éducatif. L'actualité de l'éducation nationale n'est pas connue.	Des principes et des valeurs connues mais mal incarnées. Les meilleurs candidats font preuve de bon sens pratique et dans le traitement des situations sachant qu'il n'est pas attendu une maîtrise des textes réglementaires.
Impression générale	Les candidats rencontrent des difficultés à repositionner les situations dans le cadre d'instances identifiées. Il existe un écart important entre la réalité du terrain et la perception que les candidats peuvent en avoir. Les deux questions permettent de cerner les réponses totalement inadaptées pour un futur enseignant. Les candidats sont très bien ou très peu préparés. Peu d'ouvrages et d'auteurs cités. Les questions liées à la laïcité et au harcèlement ainsi que l'inclusion scolaire sont rarement maîtrisées. Le format de l'épreuve ne permet pas de creuser les situations.	En général, les propositions respectent les valeurs de la République. Les candidats sont motivés et ont des connaissances pour la plupart. Les connaissances semblent être mieux maîtrisées par les masters MEEF.

Remarques les plus récurrentes formulées par les jurys pour ce qui concerne la motivation des candidats :

- Difficultés à transposer sa pratique et son expérience vers le métier de professeur des écoles
- Difficultés à sortir de l'exposé et des acquis scolaires

Dans un second temps, les mises en situation ont pour objet d'évaluer chez le candidat son appropriation des valeurs de la République et leur réalisation dans la classe et dans un contexte plus large (l'école, les relations avec les partenaires...). Le candidat doit donc manifester sa connaissance de ces valeurs et des règles de fonctionnement du service public d'éducation. Les commissions ont proposé des mises en situation qui impliquent la vie de la classe et la vie scolaire au sens large.

Remarques récurrentes formulées par les jurys pour ce qui concerne les questions sur la connaissance du système éducatif :

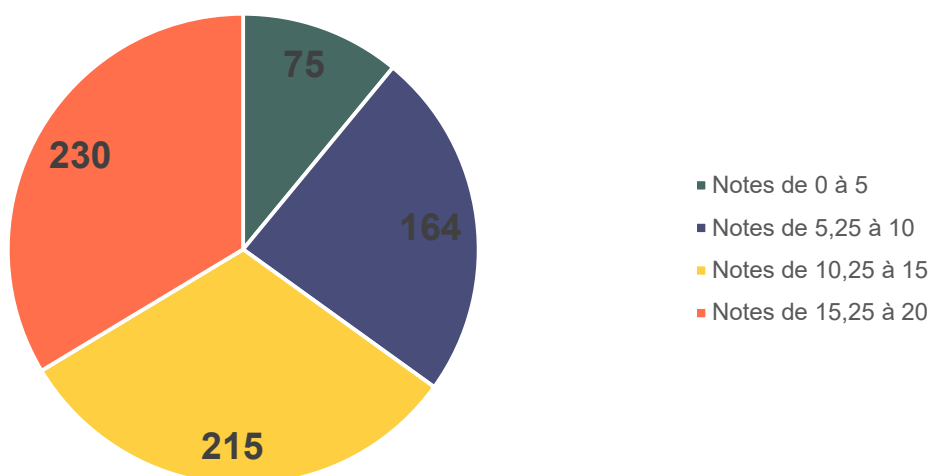
- Difficultés à appréhender dans leur globalité les études de cas proposées
- Les connaissances du système éducatif sont trop souvent superficielles (méconnaissance de la hiérarchie et des dispositifs particuliers, des partenaires)
- Manque de méthode et de stratégie pour répondre aux questions posées, les candidats répondent par bribes et ne structurent pas leur réponse
- Les outils de référence sont méconnus, parfois cités mais rarement approfondis.

Conseils aux candidats :

Les candidats admis ont une présentation dynamique et originale de leur parcours, un propos structuré, une posture qui permet, sans familiarité, d'entrer en communication avec le jury. Ils identifient leurs compétences, transférables au métier de professeur des écoles. Ils ont des connaissances dans les domaines règlementaires qui leur permettent d'analyser les études de cas et de réagir « à chaud ». Ils connaissent le référentiel métier, analysent les situations finement, font appel à leurs connaissances approfondies du système, à leur bon sens et s'engagent. Ils citent et connaissent les ressources EDUSCOL et se tiennent informés des actualités du Ministère de l'Éducation Nationale (pédagogiques et règlementaires). Leur expérience en école et de la vie (leur parcours) leur permet de se positionner dans une réalité professionnelle. Ils connaissent les membres de la communauté éducative et identifient les rôles de chacun ainsi que les instances.

LA SESSION 2025 EN CHIFFRES

DISPERSION DES NOTES 2025



Les résultats sont sensiblement similaires à ceux de l'an passé, cependant les candidats de la troisième voie se situent à un niveau de prestation plus élevé que les candidats du concours externe et du concours privé. Dans tous les cas la moyenne de la partie réservée à l'EPS est plus faible, ce qui témoigne d'un niveau de préparation moins élevé de cette partie de l'oral sur la durée.

CONCOURS	NOTE DE 0/20 (0/10 en EPS et CSE)	NOTE DE 0 en EPS	NOTE DE 0 en CSE	NOTE DE 20/20 (10/10 en EPS et en CSE)
EXTERNE	1 FOIS	7 FOIS (1 %*)	9 FOIS (1,5 %*)	63 FOIS (10 %*)
TROISIÈME	/	1 FOIS (3 %*)	0	5 FOIS (15 %*)
PRIVÉ	/	2 FOIS (5 %*)	1 FOIS (2,5 %*)	1 FOIS (2,5 %*)
TOTAL	1 FOIS	10 FOIS (1,5 %*)	10 FOIS (1,5 %*)	69 FOIS (10 %*)
* les pourcentages arrondis au ½ point se réfèrent au nombre total d'admissibles ayant soutenu l'épreuve				

Cette année la note éliminatoire de 0/10 à une des deux épreuves a été attribuée 20 fois (contre 12 fois en 2024 dont 8 pour l'EPS). La note de 0/20 (0/10 aux deux épreuves) a été attribuée 1 fois contre 2 en 2024. La note de 20 a été attribuée 69 fois contre 49 en 2024 et 67 en 2023.

Il est à signaler quand même que la note de 1/10 a été attribuée 45 fois (25 en EPS et 20 en CSE) pour l'une ou l'autre des épreuves et que le panel 5,25/10 a été plus utilisé que l'an passé (24 % des notes attribuées contre 21,6 % en 2024).

Plus globalement, 65 % des candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne pour l'ensemble de l'oral 2.

Pour l'attribution des 0 les jurys ont souvent relevé un niveau de langue insuffisant, des propositions pédagogiques ne tenant pas compte de la sécurité en EPS, une posture inadaptée interrogeant l'éthique et la déontologie, une absence de connaissances et de préparation ne permettant pas d'envisager la conduite d'une classe dans un contexte serein.

Répartition des moyennes partie EPS et entretien tous candidats confondus :

Moyenne EPS	Moyenne Entretien	Moyenne globale oral 2
5,8/10	6,4/10	12,2/20

Moyennes partie EPS et Entretien concours externe

ANNEES	ADMISSIBLES	PRESENTS	ABSENTS	MOYENNE EPS	MOYENNE ENTRETIEN	MOYENNE GLOBALE
2022	499	493	6	6	6,5	12,5
2023	606	585	21	6	6,6	12,6
2024	614	592	22	5,8	6,4	12,2
2025	627	608	19	6	6,5	12,5

Moyennes partie EPS et Entretien concours de la 3^{ème} voie

ANNEES	ADMISSIBLES	PRESENTS	ABSENTS	MOYENNE EPS	MOYENNE ENTRETIEN	MOYENNE GLOBALE
2022	47	47	0	6,8	7,6	14,4
2023	58	58	0	5,1	6,1	11,2
2024	54	54	0	5,5	6,1	11,6
2025	36	34	2	6,4	7	13,4

Moyennes partie EPS et Entretien concours privé

ANNEES	ADMISSIBLES	PRESENTS	ABSENTS	MOYENNE EPS	MOYENNE ENTRETIEN	MOYENNE GLOBALE
2022	43	42	1	5,7	5,8	11,5
2023	43	42	1	5,5	6,4	11,9
2024	44	44	0	5,4	6,2	11,7
2025	44	42	2	5	5,8	10,8

ANNEXE :

Des observateurs académiques étaient présents dans certaines commissions. Vous trouverez ci-après un panel de questions posées par les différentes commissions :

Exemples de questionnements (EPS) :

- Comment établir les observables avec les élèves ? À partir de quoi ?
- Que peut contenir le carnet de nageur ou le carnet d'EPS ?
- Comment pourriez-vous mettre en place une évaluation formative en course longue ?
- La constitution des groupes par affinité, est-elle envisageable ou inenvisageable dans certaines disciplines et pourquoi ?
- Quel est le temps durant lequel vous choisiriez de faire courir des élèves de C1, C2 ou C3 en course longue ? Quelles sont les ressources convoquées par cette activité ? Cognitives, analytique, motrices... ?
- Quel est le rôle de l'arbitre ? De quoi est-il garant ?
- À quoi sert un échauffement ? De jeunes enfants en ont-ils réellement besoin ?
- Quelles sont les variables didactiques de votre situation ?
- Quelle est la démarche de création en danse ?
- Quelle est la différence entre tempo et rythme ?
- Comment passer d'une activité de mime à de la danse ?
- Est-ce qu'une danse de type danse traditionnelle visant la mémorisation est envisageable en maternelle ?
- Comment organiseriez-vous vos heures d'EPS sur la semaine ? Quel est le volume horaire d'EPS ?
- Quelle est la place de l'EPS dans le parcours d'éducation à la santé ?
- Que savez-vous des APQ ? Quelles sont les trois modalités utilisées ? Quelle différence avec l'EPS ?
- Différence entre accompagnateur et intervenant ?
- En natation C3, qu'est ce qui institutionnellement vous permet de connaître en amont les compétences de vos élèves ? Quel est le taux d'encadrement nécessaire pour cette activité ?
- Connaissez-vous la liste des activités interdites à l'école élémentaire ?
- Comment et pourquoi utiliser les outils numériques en EPS ?
- Quelles sont vos connaissances en psychologie de l'enfant ?
- Le travail sur la course rapide en PS peut-il être pertinent ?

Exemple de questions posées (PARCOURS DU CANDIDAT) :

- Vous avez une licence de... pourquoi ne pas vous être orienté vers le second degré ?
- Qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui à être professeur des écoles ?
- Qu'est-ce qui diffère entre l'enseignement et l'animation ?
- Connaissez-vous l'impact des effectifs réduits sur la réussite des élèves ?
- Quel est le niveau qui vous attire le moins et pourquoi ?
- Quelle différence entre transmettre et enseigner ?
- Quelle différence entre le 1er et 2nd degré ? Heures de travail ?
- Quelles sont les compétences acquises préalablement qui vont vous servir dans votre futur métier de PE ? Quel transfert ?
- Différence entre égalité et équité ?
- Qu'est-ce que l'inclusion ?
- Comment imaginez-vous la charge de travail d'un enseignant ?
- Quelles sont les heures réglementaires de service ?

Exemples de questionnements (ETUDES DE CAS/CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF/VALEURS DE LA REPUBLIQUE) :

- Quels sont dans cette situation le ou les devoirs du fonctionnaire ?
- Quelle différence entre le devoir de neutralité et celui de réserve ?
- Combien de temps est dédié réglementairement à la formation ?
- Au niveau institutionnel qu'est ce qui justifie que vous rappeliez un parent à la laïcité ?
- Qu'est-ce que le devoir d'obéissance ?
- Qu'est-ce qui peut rendre facultatif un enseignement ?
- Y a-t-il un cadre institutionnel concernant les rencontres avec les parents ?
- Quel est le rôle du directeur ? A-t-il un pouvoir de décision ? Est-il votre supérieur hiérarchique ?
- A partir de quand faut-il s'inquiéter des absences d'un élève ? Un certificat est-il obligatoire pour justifier une absence ? Y a-t-il une obligation d'assiduité ?

- Qu'est-ce que l'autorité ?
- Pensez-vous qu'il soit intéressant de faire travailler les élèves en atelier ? Si oui pourquoi ?
- De quoi l'enseignant est-il garant dans une classe ?
- Comment qualifieriez-vous le métier de professeur des écoles ?
- Quelles sont les personnes à qui vous pouvez faire appel dans l'école ?
- Quels sont les différents partenaires de l'école ?
- Comment établir des liens de co-éducation ?
- Quels sont les outils de communication dont vous pouvez vous servir avec les parents d'élèves ?
- Y a-t-il un cadre institutionnel concernant les rencontres avec les parents ?
- Avez-vous à rendre compte des résultats des élèves ?
- Les parents, doivent-ils être informés des méthodes d'apprentissage de l'école ?
- Existe-t-il des enseignants spécialisés ?
- Sous quelle modalité sont présentés les évaluations et les résultats ?
- À quoi peuvent servir les résultats aux évaluations ?
- Comment utiliser les résultats des évaluations nationales ?
- Avez-vous connaissance de ressources institutionnelles pour exploiter les résultats des évaluations nationales ?
- Quelles instances permettent de traiter les choix pédagogiques d'un cycle, d'une équipe ... ?
- Qui est présent lors du conseil des maîtres, conseil d'école, conseil de cycle ?
- Qui est votre supérieur hiérarchique ?
- Quel est l'organigramme ? Qui est au-dessus du DASEN ?
- Le recteur s'occupe de quel type de territoire ?
- Le directeur, est-il le supérieur hiérarchique des enseignants ? Quel est son rôle ?
- Peut-il imposer un choix pédagogique ?
- Quelle est la démarche à engager pour un élève en difficulté ?
- Qu'est-ce que signifie le RASED ? Quelles sont ses modalités d'intervention ? Dans / hors la classe.
- Qui compose l'équipe du RASED ?
- Qu'est-ce qui diffère entre la difficulté et le handicap ?
- Un élève d'ULIS fait-il partie de l'effectif de la classe dans laquelle il est en inclusion ?
- Quelle est la définition de l'acronyme ULIS ? Est-ce une classe ?
- Qui détermine l'affectation d'un élève en ULIS ?
- Quelle instance propose cette orientation ?
- Qu'est-ce qu'une EE ?
- Qu'est-ce qu'une ESS ?
- Qui constitue le dossier MDPH ?
- Quelles sont les ressources institutionnelles à votre disposition ?

Oral 3

Facultative de langue vivante

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE :

L'oral 3 est une épreuve facultative de langue vivante de 30 minutes. Les candidats peuvent choisir parmi 4 langues : allemand, anglais, espagnol et italien.

Le déroulement de l'épreuve en trois temps distincts est défini dans l'arrêté du 25 janvier 2021.

Durée de préparation : trente minutes.

Durée de l'épreuve : trente minutes.

1. L'épreuve débute par un exposé dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, pouvant être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes en langue étrangère).

2. Puis, le candidat expose en français la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (durée : dix minutes en français).
3. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury dans la langue choisie (durée : 10 minutes en langue étrangère).

La durée de ces trois temps d'épreuve doit être respectée et les candidats sont invités à utiliser la totalité du temps imparti sur la partie 1 et la partie 2 au risque d'être pénalisés.

L'épreuve vise à évaluer le niveau en langue du candidat (B2 niveau normalement atteint en fin de terminale LV1) et sa capacité à se projeter dans l'enseignement d'une langue ou en langue étrangère à travers l'analyse d'un support et des propositions d'exploitation pédagogique. Elle est notée sur 20. **Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.**

SESSION 2025

L'épreuve orale facultative de langue vivante se déroule devant un jury composé d'un personnel du 1^{er} degré (IEN, conseiller pédagogique) et d'un professeur de langue du 2nd degré (collège ou lycée).

Pour la session 2025, **444 candidats** se sont inscrits à l'oral facultatif de langues vivantes contre 407 en 2023. La répartition entre les langues était :

- 351 en anglais (25 absents)
- 59 en espagnol (6 absents)
- 29 en italien (3 absents)
- 5 en allemand (0 absent)

Sur les 410 candidats présents, 366 étaient issus du concours externe, 22 du concours privé, 22 du concours 3^{ème} voie.

Les moyennes obtenues sont :

Langue	Note obtenue
Allemand*	16 /20
Anglais	13,2 /20
Espagnol	14 /20
Italien	13,8 /20

*Moyenne sur cinq candidats

CONSTATS GENERAUX SESSION 2025

Malgré la présence de quelques candidats impréparés voire découvrant le format de l'épreuve, on constate que la majorité des candidats est entraînée à l'épreuve et en maîtrise le déroulement en trois parties. Beaucoup de candidats ont un niveau de langue étrangère entre les niveaux B1 et B2, certains sont même des locuteurs bilingues et natifs. Cependant quelques prestations très défailtantes au niveau linguistique (A2 voire A1) ont été entendues et sanctionnées.

Il est conseillé aux candidats d'écouter des radios ou télévisions étrangères, de regarder des films et des documentaires en version originale pour améliorer leur maîtrise phonologique de la langue choisie, pour enrichir leur niveau de langue et leur connaissance de la culture du (ou des pays) où la langue est enseignée.

La **première partie** en langue étrangère permet au candidat dans un premier temps de se présenter, de présenter son parcours, son intérêt pour la langue choisie ou sa motivation à présenter l'épreuve. Dans un deuxième temps, le candidat présente et analyse le support remis par le jury. Cette première partie permet au jury d'évaluer la capacité à s'exprimer de manière fluide et continue

Souvent préparée à l'avance et parfois récitée à toute allure, la présentation du candidat est parfois trop rapide ou superficielle. Les jurys souhaiteraient que cette présentation du candidat soit étoffée par des mentions à ses liens avec la langue, ses expériences de mobilité, son intérêt à enseigner la langue choisie - et pas une autre -, ce qui permettrait de mieux respecter les dix minutes de cette première partie. De même pour la présentation du support, les jurys constatent que beaucoup de candidats n'y consacrent que les dernières minutes de leur temps de parole uniquement pour citer ses sources et/ou décrire sa composition sans parvenir à analyser le potentiel. Or l'analyse du « potentiel » didactique du support, la définition simple d'objectifs à atteindre est déterminante pour introduire et justifier ensuite dans la deuxième partie de l'épreuve les choix d'exploitation.

Les meilleures prestations sont celles qui au-delà de la simple caractérisation soulignent déjà l'intérêt du support par rapport à un niveau de classe, un moment de l'année, un objectif ciblé selon les éléments facilitateurs ou bloquant qu'il offre.

La **deuxième partie** en langue française permet au candidat de développer l'utilisation qu'il fera du support en lien avec les programmes, d'explicitier sa démarche et la manière dont il va traiter le support en lien avec une partie du programme, un objectif. Le candidat peut également illustrer son propos par un ou deux exemples précis de mise en activité des élèves ou de résultats attendus.

Si le support proposé par le jury peut être aménagé, complété, didactisé ou remanié, il est regrettable que certains candidats évacuent le support proposé sans même l'avoir analysé pour en proposer d'autres.

Les jurys regrettent certaines propositions lacunaires ou non structurées, l'absence d'objectifs précis (linguistiques, culturels, sociolinguistiques) à atteindre, le manque d'intégration de la séance ou activité proposée dans une séquence plus globale, l'omission ou le déficit de connaissances culturelles. En effet il est rappelé que l'entrée culturelle reste un incontournable de l'enseignement d'une langue vivante étrangère.

Les meilleures prestations sont celles qui font état de connaissances sur la didactique des langues, de choix réfléchis et justifiés en lien avec les attendus des différents cycles, d'un ancrage culturel pertinent, d'une réelle mise en activité des élèves, de réalisme dans les propositions et leur mise en œuvre en classe.

Il est conseillé enfin aux candidats de s'appuyer sur leurs éventuelles observations de classe et les mettre en lien avec leurs lectures (ressources, textes réglementaires) pour nourrir et construire leur réflexion, pour se projeter dans l'enseignement en langue vivante.

La **troisième partie** à nouveau en langue étrangère est un échange avec le jury permettant de corriger, compléter ou approfondir certains points de la présentation. Sans être spécialiste de la didactique des langues vivantes, on peut regretter chez une bonne moitié des candidats, l'absence de maîtrise en langue étrangère d'un lexique didactique de base - ce qui les ralentit ou freine dans leurs justifications - voire une méconnaissance des étapes d'une séance en langue. Les meilleurs candidats parviennent à corriger, nuancer ou approfondir un point de leur propos, s'engagent dans l'échange avec un esprit d'ouverture et font le lien entre leurs lectures théoriques, leur expérience et leur future pratique d'enseignant.

On constate à ce titre que de nombreux candidats connaissent et utilisent de mieux en mieux les repères de progression en langues au cycle 2 et 3 ainsi que les guides « oser les langues vivantes ». Les meilleurs candidats sont capables de justifier et défendre leur choix, de communiquer de manière fluide et avec conviction. Ils font preuve d'une culture solide et d'une posture professionnelle adéquate.

CONSEILS COMPLEMENTAIRES AUX CANDIDATS

- Contrôler son stress et les fous rires nerveux ;
- Adopter une attitude professionnelle face à son auditoire ;
- Veiller à garder un registre de langue adapté à la circonstance de l'épreuve et à la future classe ;
- S'entraîner à s'exprimer face à un public en faisant des phrases courtes en utilisant une syntaxe et un vocabulaire même simples mais bien maîtrisés ;
- Eviter toute digression ou commentaire visant à créer une complicité avec le jury ;
- Eviter tout discours généraliste sur les bienfaits de l'apprentissage des langues vivantes ;
- Gérer voire chronométrer son temps de parole notamment lors des deux premières parties de l'épreuve ;
- Equilibrer dans la partie 1 le temps de présentation du candidat et de présentation du support, faire une transition avec la partie 2 ;
- Enrichir la présentation du support en soulignant son potentiel didactique pour l'enseignant et son intérêt linguistique, pragmatique, culturel, communicationnel ;
- Eviter d'apprendre par cœur et de réciter une présentation ou une trame pédagogique ;
- Se familiariser avec le vocabulaire professionnel et didactique de l'enseignement en langue étrangère et maîtriser en langue étrangère les termes didactiques majeurs (séance, séquence, évaluation, compétences, objectifs, prérequis, tâche ou projet final, approche actionnelle, etc.) et être capable de les expliciter simplement ;
- Définir des objectifs linguistiques (phonologiques, lexicaux, grammaticaux) et culturels en lien avec le contexte de classe choisi ;
- Réfléchir à la place de l'écrit, de l'évaluation au sein d'une séquence de langue vivante ;

- Anticiper et diversifier les rituels, les phases de rebrassage ou de réemploi du lexique, de mémorisation active ;
- Envisager les activités proposées dans un continuum en s'appuyant sur les acquis antérieurs ;
- Formuler pour le jury quelques consignes en langue étrangère, les productions attendues des élèves, de manière à ce qu'il puisse en évaluer plus facilement la pertinence, l'adaptation ;
- Donner des pistes d'exploitation en interdisciplinarité ;
- Intégrer les usages du numérique dans les activités d'apprentissage ou pour renforcer l'exposition à la langue authentique dans les apprentissages ;
- Enrichir ses connaissances culturelles sur le pays de la langue cible et les mobiliser à bon escient.

QUELQUES RESSOURCES :

- [Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école](#) (2019) cycles 2 et 3
- [Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères de l'école au lycée \(2020\)](#) (2020), cycles 2, 3, 4 lycées
- [Recommandations pédagogiques pour les langues vivantes étrangères à l'école maternelle](#) (2019)
- Cycle 2, langues vivantes, repères annuels de progression (toutes langues confondues)
- Cycle 3, langues vivantes, repères annuels de progression (toutes langues confondues)
- Cycle 2, attendus de fin d'année en anglais au CP, CE1, CE2
- Cycle 3, attendus de fin d'année en anglais en CM1, CM2, 6^e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en allemand en 6^e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en espagnol en 6^e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en italien en 6^e
- <https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>
- [Préambule commun des nouveaux programmes de langues en collège BOEN n°22 du 29/05/2025](#)